CENTRE SOCIAL PROTESTANT BERNE-JURA
Rue Centrale 59
Case postale 254
2740 Moutier
Tél: 032 493 32 21
www.csp.ch / info@csp-beju.ch

Rapport de gestion 2021

Les Centres sociaux protestants de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura offrent notamment les services suivants : consultations sociales, juridiques, conjugales et familiales ; consultations pour réfugiés et immigrés ; ramassage à domicile ; vente de vêtements et objets de seconde main.

Sommaire

Le mot du président 4

Le mot du directeur 5

Comité 6

Personnel salarié 6

Le Centre social protestant Berne-Jura en bref 8

Adresses 8

Comptes annuels 9

Bilan au 31 décembre 2021 9

Tableau des flux de trésorerie 2021 12

Compte d'exploitation 2021 13

Annexe aux comptes annuels 2021 20

Rapport de l'organe de révision 22

Direction et consultation 23

Ramassage et Magasin Regenove 31

Secteur intégration professionnelle et sociale 32

Centre de compétence Travail 32

Mesures de marché du travail 33

- MMT Transfert 34
- MMT Intégration professionnelle 36
- MMT Berufliche Integration - Intégration professionnelle 39
- MMT Intégration professionnelle plus 41
- MMT Berufliche Integration plus 44
- MMT Atelier de candidature français 46
- MMT Coaching 47

Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) 48

- POIAS Jura bernois 48
- POIAS Seeland 51

Annexe 1 : Liste des abréviations 52

Annexe 2 : Grille des compétences 53

Le mot du président

L'année 2021 restera dans les annales comme celle de la poursuite d'une pandémie de Covid-19 qui n'en finit pas de perdurer, avec l'entrée en vigueur, le 18 janvier déjà, de nouvelles mesures destinées à lutter contre le coronavirus, comprenant notamment la réintroduction du télétravail obligatoire ainsi que la fermeture des magasins ne vendant pas des biens de consommation courante (mesure ayant aussi impliqué une nouvelle fermeture de notre Magasin Regenove), suivie par une période d'accalmie et de répit bienvenue, caractérisée par un assouplissement progressif des mesures sanitaires coïncidant avec l'arrivée du printemps, des beaux jours et de températures plus clémentes, avant le retour, plutôt brutal, d'une quatrième vague à la fin de l'été déjà, puis d'une cinquième, véritablement exponentielle à l'automne, caractérisée cette fois-ci par l'émergence puis la suprématie du variant dit "omicron", des plus contagieux, et, avec lui, l'introduction des règles dite des "2G" et "2G+" à compter du 20 décembre, règles qui ont pu heureusement être abandonnées entretemps. C'est peu dire que l'évolution de la pandémie aura rythmé l'année passée sous revue. Qu'il s'agisse du personnel, des usagères et usagers de nos différentes prestations et autres personnes participantes, ils et elles ont dû constamment s'adapter à l'évolution d'une situation très incertaine et souvent faire contre mauvaise fortune bon cœur. Même s'il a fallu se résoudre à supprimer ou annuler purement et simplement certaines prestations - je pense ici notamment aux week-ends familles, qui nous tiennent très à cœur - ou restreindre l'accès à d'autres aux seules personnes vaccinées, guéries ou testées, ceci durant plusieurs mois, comme ce fut le cas dans plusieurs de nos mesures de marché du travail (MMT), avec comme corollaire une diminution considérable de leur taux de fréquentation, la plupart de nos prestations ont pu être maintenues, tant bien que mal, ce qui s'est aussi traduit - nota bene ! - par le fait que de nombreuses personnes participantes à nos différentes mesures et autres programmes d'insertion sont parvenues à retrouver un emploi, un fait très réjouissant en cette période particulièrement troublée.

Au nom du comité du CSP Berne-Jura, je n'aimerais pas manquer d'adresser mes vifs remerciements à la direction ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour le travail accompli tout au long d'une année compliquée, dans des conditions souvent éprouvantes. Notre reconnaissance va également au Synode et aux paroisses réformées de l'arrondissement du Jura, au Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, à l'Eglise réformée du canton du Jura, au canton de Berne, et plus spécifiquement au Service de l'emploi de l'Office de l'assurance-chômage (OAC) ainsi qu'à l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS), à la Ville de Biel/Bienne et à son Service spécialisé de l'insertion professionnelle (SSIP Seeland), à nos différents partenaires, ainsi qu'à nos fidèles donatrices et donateurs et à nos bénévoles, sans lesquels le CSP Berne-Jura ne pourrait pas satisfaire à sa mission et assumer les très nombreuses tâches qui lui incombent. Qu'ils soient toutes et tous vivement et chaleureusement remerciés de leur très précieux soutien !

Avec toute notre gratitude,

J.-Ph. Marti

Jean-Philippe Marti
Président du comité du CSP Berne-Jura

Le mot du directeur

L'année 2021 a débuté avec la mise en œuvre des deux mesures de marché du travail "Intégration professionnelle" (MMT IP, respectivement BIN/IP) que le CSP Berne-Jura s'était vu adjuger à fin mars 2020, pour les années 2021 à 2025, à réaliser en français pour l'une, sur notre site de Tramelan, et en allemand et en français pour l'autre, sur notre site de Biel/Bienne. Compte tenu de l'évolution de la pandémie de Covid-19, elle ne s'est pas du tout déroulée comme prévu, les prestations à délivrer ayant dû être remplacées, au dernier moment, par des prestations individuelles de conseil en candidature. Pareil changement a nécessité beaucoup de compréhension et une grande faculté d'adaptation de la part du personnel concerné, notamment lorsqu'il s'agissait de personnes nouvellement engagées, comme ce fut surtout le cas sur le site de Biel/Bienne, avec une toute nouvelle équipe.

Le premier semestre 2021 a aussi coïncidé avec un appel d'offres public de renouvellement lancé par l'Office de l'assurance-chômage (OAC) pour toutes les MMT "Intégration professionnelle plus" du canton de Berne, avec un délai de remise des offres arrêté au 2 mars et une notification des adjudications pour les différents lots mis au concours intervenue le 25 mai. Les efforts consentis par le CSP Berne-Jura en vue de pérenniser les MMT IPplus et BINplus (le pendant de la MMT IPplus en langue allemande) qu'il réalise à Tramelan et Biel/Bienne depuis 2013 déjà, ne sont pas restés vains. En effet, ses offres ont fait mouche et ces deux mandats ont pu être renouvelés pour les années 2022 à 2026, une perspective des plus réjouissantes, tant pour le personnel en place que pour la direction, qui tenait beaucoup à conserver ces deux mandats destinés spécifiquement aux personnes au chômage allophones de la région ORP Jura bernois - Seeland, public cible qui lui tient très à cœur.

Au second semestre 2021, l'effort aura porté principalement sur les travaux - conséquents - de mise en place requis pour le démarrage, au 1er janvier 2022, des mesures IPplus et BINplus précitées, mais aussi et surtout des MMT "Coaching de stabilisation" (mesure bilingue nouvellement offerte à Biel/Bienne), "Conseil en candidature" en langue allemande (à Biel/Bienne aussi) ainsi que "Conseil en candidature" en langue française (à Moutier, cette fois-ci), MMT dont la réalisation a été adjugée au CSP Berne-Jura en mars 2021, pour les années 2022 à 2024, avec option de prolongation d'un ou deux ans, ces trois mesures étant appelées à faire suite à la MMT "Coaching" arrivée à échéance au 31 décembre 2021, mesure que notre institution n'offrait jusqu'alors qu'en langue française, sur notre site de Tramelan.

Pierre Ammann
Directeur CSP Berne-Jura

Comité (état au 31 décembre 2021)
Pascal Gagnebin, Tramelan
Jean-Philippe Marti, Bévilard, président
Stéphanie Niederhauser, Court
Daphné Reymond, Saignelégier, déléguée du Conseil du Synode jurassien (CSJ)
Sylviane Zulauf Catalfamo, Biel/Bienne, vice-présidente

Les membres du comité sont bénévoles et élu·e·s pour une période de 4 ans. Ils sont rééligibles.

Personnel salarié
Au 31 décembre 2021, le CSP Berne-Jura comptait 118 employé·e·s salarié·e·s (+1 par rapport à l'état au 31 décembre 2020) - dont deux apprenti·e·s - correspondant à 95.8 équivalents plein temps (+5.05) :

Direction
Pierre Ammann
Thierry Gagnebin
Marie-Aude Ioset
Pierre-Alain Kessi
Rolf Schwab
Gabriel Tanner

Services centraux
Marlyse Béchir
Janique Herdener
Antoine Pointet
Nora Tedeschi

Secteur social et dettes
Romain Béguelin
Flore Beuret
Pascale Richard
Kathleen Liechti

Secteur couples et familles
Adriano Angiolini
Manon Rusca
Aude Sauvain

Secteur juridique
Olivier Correvon

Ramassage
Paul Jourdan
Serge Rufener

Administration
Benjamin Kehrwand
Elodie Meury
Claudia Müller
Mauro Rihs
Melissa Romano
Anja Scheidegger
Prisca Schwab
Jean-Pierre Streit
Giovanna Vieira

Centre de compétence Travail
Catherine Beuret
Marie Crigny
Rebecca Eisenhut
Etienne Parfait Doucrou
Sarah Gialdi
Flàvia Giglio Spampinato
Cindy Jacot
Lena Kaufmann
Philippe Kneuss
Tino Maniaci
Paul Meier
Anabela Pasquier
Chaiwat Phuangsuwan
Andres Scheidegger

Mesures de marché du travail (MMT) :

Atelier de candidature français
Quentin Joliat
Jean-Marc Rondez

Intégration professionnelle
(site de Tramelan)
Raymond Béguelin
Jean-Marc Bühler
Nora Chavanne

Yvan Gabus
Nathalie Luczy
Fabrice Magrini
Yasmine Parrat
Ambre Péquignot
Mégane Roten
Dominique Schmid
Dominique Stevens
Svetlana Tadic
Fabrice Vandevoir
Ruveena Walther
Mireille Wimmer

Berufliche Integration - Intégration professionnelle (site de Biel/Bienne)

Valentin Ackermann
Verena Bühler
Mary D'Amico
Roland Favre
Claudio Foppa
Réjane Gerber-Tanner
Andreas Hauri
Florian Hitz
Katja Keller
Céline Lamontagne
Hugo Rohrbacher

Intégration professionnelle plus

Nathaële Aufranc
Dona Bouabacha
Suzana Carnal
Liliana Castro
Michèle Droux
Caroline Gobat
Daniel Incerti
Richard Kalonji
Anusha Marianayagam
Line Petignat Häni
Stéphane Waelchli
Megane Zürcher

Berufliche Integration plus

Jessica Andrist
Janine El Abdi
Tamara Fabian
Kathrin Fahrni
Claudia Forni
Yafreysi Gräwer
Rebecca James-Hof
Martin Kamber
Stephan Meier
Rahel Müller Aho
Maria Palma da Costa
Thomas Oltmanns
Diane Reis
Càtàlina-Marina Walther
Vera Zürcher

Stabilisierungscoaching - Coaching de stabilisation

Anna Benjamin
Bertrand Dumont
Jan Hartmann
Aline Kessi
Isabelle Sorg

Conseil en candidature

Aline Kessi
Cindy Studer
Fabrice Vandevoir

Bewerbungsberatung

Claudia Forni
Thomas Oltmanns
Nora Thiel

Transfert

Frédéric Crivelli
Bertrand Dumont
Beatriz Maggiore

Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)

Gérald Cossavella
Sophie Devouassoux-Hamm
Tatiana Gibellini
Ursi Grimm
Noémie Holzer
Anja Meili
Eliseo Murgo
Cécile Neukomm
Marc Weber

Le Centre social protestant Berne-Jura en bref
A l'issue d'une réflexion approfondie menée sur le rapport sur les Questions sociales publié après la Deuxième Assemblée du Conseil Œcuménique des Eglises (COE) à Evanston (USA), en 1954, le Synode de l'arrondissement du Jura de l'Eglise réformée évangélique du canton de Berne décidait, en 1957, à Diesse, du principe de la création d'un Centre social protestant jurassien. En automne 1958, celui-ci débutait ses activités de manière embryonnaire. L'engagement de la première assistante sociale remonte à 1966, considérée entretemps comme l'année de fondation du CSP Berne-Jura.

Aujourd'hui, le CSP Berne-Jura offre une palette de prestations très diversifiées, regroupées en secteurs :
- secteur social et dettes,
- secteur couples et familles,
- secteur juridique,
- secteur intégration professionnelle et sociale.

Le CSP Berne-Jura est une association avec personnalité juridique, conformément aux articles 60ss CCS, avec siège à Moutier.

Le CSP Berne-Jura est membre des associations suivantes :
- Couple+, Fédération romande et tessinoise des services de consultation de couples,
- CSP.ch, association faîtière réunissant les CSP Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura,
- Dettes Conseils Suisse (DCS),
- Groupement d'action sociale du Jura bernois (GAS)
- Verein Berner Schuldenberatung,
- Insertion Suisse,
- Insertion Suisse, canton de Berne,
- Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP),
- Chambre d'économie publique Bienne-Seeland (CEBS).

Adresses
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
BERNE-JURA

Site de Moutier :
Rue Centrale 59
2740 Moutier
Tél. : 032 493 32 21
info@csp-beju.ch

Site de Biel/Bienne :
Chemin du Long-Champ 135
2504 Biel/Bienne
Tél. : 032 322 81 92
info@csp-beju.ch

Site de Tramelan :
Rue de la Promenade 14
2720 Tramelan
Tél. : 032 486 91 00
info@csp-beju.ch

Comptes annuels

L'exercice 2021 a été marqué par un accroissement important du volume de prestations commanditées par l'Office de l'assurance-chômage (OAC) du canton de Berne pour plusieurs mesures de marché du travail (MMT) ainsi que par la réalisation d'un nouveau mandat pour une mesure de marché du travail Berufliche Integration - Intégration professionnelle bilingue (MMT BIN/IP) sur le site de Biel/Bienne du CSP Berne-Jura. Ces évolutions ont largement influencé la structure du bilan et l'évolution du chiffre d'affaires.

Bilan au 31 décembre 2021

BILAN	Direction et consultation	Ramassage et Magasin Regenove	OAC MMT	OIAS / SSIP POIAS	Immeuble (hors exploitation)	31.12.2021	31.12.2020
ACTIFS	**1'386'890**	**1'610'096**	**4'595'016**	**705'784**	**2'314'126**	**10'611'912**	**8'434'723**
Actifs circulants	**1'264'624**	**1'966'437**	**3'282'527**	**235'328**	**1'301'421**	**8'050'337**	**5'838'130**
Liquidités	1'264'624	1'966'437	3'282'527	235'328	1'301'421	8'050'337	5'838'130
Débiteurs et prestations internes	**117'885**	**-356'341**	**212'547**	**287'436**	**0**	**261'527**	**204'021**
Stocks	**4'380**	**0**	**0**	**0**	**12'656**	**17'036**	**13'783**
Actifs de régularisation	**0**	**0**	**1'099'941**	**849**	**0**	**1'100'791**	**1'117'964**
Actifs immobilisés	**1**	**0**	**0**	**182'171**	**1'000'050**	**1'182'222**	**1'260'824**
PASSIFS	**1'386'890**	**1'610'096**	**4'595'016**	**705'784**	**2'314'126**	**10'611'912**	**8'434'723**
Dettes à court terme	**7'667**	**14'344**	**-12'230**	**69'855**	**56'794**	**136'430**	**378'731**
Créanciers	7'667	14'344	-12'230	69'855	56'794	136'430	378'731
Dettes à court terme rémunérées	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Autres dettes à court terme	**0**	**0**	**1'356**	**12'101**	**0**	**13'457**	**-68'317**
Autres dettes à court terme	0	0	0	0	0	0	3'532
Dettes envers assurances sociales	0	0	1'356	12'101	0	13'457	-71'850
Passifs de régularisation	**181'707**	**11'428**	**488'858**	**471'562**	**28'006**	**1'181'561**	**723'731**
Dettes à long terme	**0**	**0**	**0**	**0**	**500'000**	**500'000**	**500'000**
Dettes à long terme rémunérées	0	0	0	0	500'000	500'000	500'000
Autres dettes à long terme	0	0	0	0	0	0	0
Provisions à long terme et légales	**0**	**0**	**0**	**1'392**	**0**	**1'392**	**0**
Réserves et fonds provisionnels	**1'141'740**	**1'584'324**	**4'117'031**	**150'874**	**1'729'326**	**8'723'295**	**6'899'028**
Résultat	**55'776**	**0**	**0**	**0**	**0**	**55'776**	**1'550**

Tous les montants sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux

Le bilan s'élève à CHF 10'611'912 au 31 décembre 2021. L'évolution des postes du bilan se présente comme suit :

Actifs

Actifs circulants

Liquidités

Les liquidités augmentent de plus de 37% par rapport à l'exercice 2020 et s'élèvent désormais à CHF 8'050'337. Les contributions aux investissements versées par l'OAC pour toute la durée des mandats des MMT IP et BIN/IP et pour l'augmentation du volume de prestations relatif aux MMT préexistantes n'ont été utilisées que très partiellement et provisionnées. De plus, le volume des autres investissements est resté en retrait des prévisions et certaines dépenses ont également été reportées ou supprimées. L'évolution des liquidités est présentée de manière détaillée dans le tableau de flux de trésorerie en page 12.

Débiteurs et prestations internes
L'exhaustivité de la facturation ainsi que le respect des conditions de paiement sont définis dans le système de contrôle interne (SCI) et font l'objet d'un suivi régulier. Aucun contentieux n'est à signaler au 31 décembre 2021. Les prestations internes ainsi que les flux de trésorerie entre centres de coûts font l'objet d'une régularisation annuelle.

Le remboursement de l'impôt anticipé pour l'année 2021, CHF 32, a été sollicité en temps opportun auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les années antérieures ont toujours fait l'objet d'un remboursement intégral.

Stocks
Un solde de bons d'achat de CHF 4'380 auprès d'une chaîne de magasins alimentaires était disponible au 31 décembre 2021. Ces bons ont été utilisés principalement dans le cadre des aides Covid-19 accordées.

Au 31 décembre 2021, le stock de mazout de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan était inférieur à celui de fin 2020 (14'866 litres à CHF 85.15/100lt au 31 décembre 2021, 15'610 litres à CHF 57.80/100lt au 31 décembre 2020). Le stock de matériel et de marchandises ne fait pas l'objet d'une valorisation au bilan.

Actifs de régularisation
Les actifs transitoires sont constitués principalement du solde des versements à recevoir au 1er trimestre 2022 de l'OAC pour les MMT IPplus, BINplus, IP, BIN-IP et Transfert, conformément aux contrats-cadres pour ces MMT (CHF 1'099'941). Le montant restant concerne des bonifications administratives à recevoir dans le cadre du traitement de l'impôt à la source.

Actifs immobilisés
Des investissements ont été réalisés en 2021 pour un montant total de CHF 193'722. Ces investissements portent sur l'acquisition de machines, appareils et outillages pour les centres de coûts IPplus et IP (CHF 5'881), le remplacement et l'acquisition de mobilier et installations (CHF 71'384), la sécurisation du réseau informatique ainsi que sur un renouvellement partiel du parc informatique et de la téléphonie (CHF 116'457). Par rapport aux années précédentes, les investissements ont été moins élevés (CHF 389'854 en 2020, CHF 349'914 en 2019 et CHF 569'345 en 2018).

Passifs
Créanciers
L'ensemble des factures créanciers ouvertes au 31 décembre 2021 (CHF 136'430) ont été payées début 2022. Il n'existe à ce jour aucun litige en cours.

Autres dettes à court terme
Les décomptes TVA ont été dûment établis et les soldes intégralement payés. Les dettes envers les assurances sociales découlent des décomptes finaux. Toutes les primes et cotisations ont été dûment payées.

Passifs de régularisation
Des ajustements ont été effectués lors du bouclement 2021, qui tiennent compte de charges à venir en 2022 relevant de l'exercice 2021, telles que des subventions excédentaires qui seront à rembourser à l'Office de l'intégration et de l'action sociale

(OIAS) sur la base des décomptes finaux, des factures de créanciers non encore disponibles ainsi que la provision requise eu égard aux soldes d'heures, de vacances et d'ancienneté du personnel. Les passifs de régularisation présentent également la situation des fonds mis à disposition dans le cadre de l'aide d'urgence Covid-19 octroyée par le CSP Berne-Jura (solde de CHF 61'699 au 31 décembre 2021). La situation en fin d'année du fonds mis à disposition par la Chaîne du Bonheur dans le cadre du projet de "Groupes de soutien et suivis pour les enfants exposés à de la violence familiale" figure également dans les passifs de régularisation (CHF 22'793 au 31 décembre 2021).

Dettes à long terme
La dette hypothécaire sur l'immeuble hors exploitation de la rue de la Promenade 14 à Tramelan reste inchangée à CHF 500'000.

Provisions à long terme et légales
Le solde des provisions issues de reliquats positifs réalisés dans le cadre des mandats relatifs aux Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) a été intégralement remboursé à fin 2021, conformément aux contrats de prestations signés avec l'Office de l'intégration et des affaires sociales (OIAS). Le reliquat positif de CHF 1'392 réalisé sur le mandat POIAS Seeland sera remboursé à la Ville de Biel/Bienne, après validation du décompte final.

Réserves et fonds provisionnels
Les reliquats positifs générés par les différentes MMT ont été attribués aux fonds de réserve et seront reportés sur l'exercice 2022. De même, des attributions au fonds de renouvellement des véhicules et équipements du service de ramassage ont été effectués. Enfin, la provision pour la rénovation de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan (hors exploitation) a également bénéficié d'une dotation pour l'exercice 2021.

Résultat de l'exercice
L'exercice 2021 du CSP Berne-Jura boucle sur un excédent de recettes de CHF 55'776 découlant du centre de coûts "Direction et consultation". Cet excédent de recettes provient de remboursements de coûts supplémentaires rétroactifs décomptés et validés par les mandants. Ce montant est attribué aux fonds propres du CSP Berne-Jura.

Tableau des flux de trésorerie 2021

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	31.12.2021 Evolution	31.12.2020 Evolution
Augmentation / (-) diminution des réserves, fonds	-308'373	-601'195
Augmentation / (-) diminution des fonds propres de l'organisation	90'589	36'278
Amortissements et ajustements	272'325	420'520
Augmentation / (-) diminution des provisions	2'097'669	767'931
Gains / (-) pertes comptables sur placement	-	-
Réévaluation des participations	-	-
Evaluation des créances et engagements à court terme		
(-) Augmentation / diminution des créances	-57'506	118'390
(-) Augmentation / diminution des stocks	-3'254	4'498
(-) Augmentation / diminution des comptes de régularisation actif	17'174	50'295
Augmentation / (-) diminution des engagements à court terme	-160'526	-55'220
Augmentation / (-) diminution des comptes de régularisation passif	457'830	179'945
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	2'405'928	921'442

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	31.12.2021 Evolution	31.12.2020 Evolution
Investissements dans :		
Immobilisations corporelles	-193'722	-389'854
Désinvestissements dans :		
Immobilisations corporelles	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-193'722	-389'854

Flux de fonds provenant de l'activité de financement	31.12.2021 Evolution	31.12.2020 Evolution
Augmentation / (-) diminution des engagements financiers à long terme	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation et d'investissement	2'212'207	531'588

Total des flux de trésorerie	31.12.2021 Evolution	31.12.2020 Evolution
Etat des liquidités à la fin de la période	8'050'337	5'838'130
Etat des liquidités au début de la période	5'838'130	5'306'542
Augmentation / (-) diminution des flux de trésorerie	2'212'207	531'588

Compte d'exploitation 2021

COMPTE D'EXPLOITATION	Direction et consultation	Ramassage et Magasin Regenove	OAC MMT	OIAS / SSIP POIAS	Immeuble (hors exploitation)	Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020
Produits	**-1'013'475**	**-535'978**	**-8'367'450**	**-2'519'519**	**-382'727**	**-12'819'149**	**-13'114'827**	**-10'180'636**
Subventions, dons, contributions mandants	**-760'236**	**0**	**0**	**0**	**0**	**-760'236**	**-755'809**	**-747'816**
Subventions	**-725'771**	**0**	**0**	**0**	**0**	**-725'771**	**-725'809**	**-724'871**
Subv synode arrondissement / contributions paroisses	-546'871	0	0	0	0	-546'871	-546'871	-546'871
Subvention Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	-178'900	0	0	0	0	-178'900	-178'938	-178'000
Dons libres	**-34'465**	**0**	**0**	**0**	**0**	**-34'465**	**-30'000**	**-22'945**
Dons divers	-5'000	0	0	0	0	-5'000	0	0
Campagne financière	-29'465	0	0	0	0	-29'465	-30'000	-22'945
Ventes de marchandises	**0**	**-506'363**	**0**	**-223'469**	**0**	**-729'832**	**-863'200**	**-654'520**
Prestations	**-187'714**	**0**	**-8'348'175**	**-2'573'581**	**0**	**-11'109'470**	**-11'059'318**	**-8'428'304**
OIAS - Consultation conjugale et familiale	-75'641	0	0	0	0	-75'641	-75'400	-75'400
OIAS - Désendettement	-112'073	0	0	0	0	-112'073	-111'690	-111'690
OIAS - POIAS Jura bernois	0	0	0	-1'878'625	0	-1'878'625	-1'883'120	-1'755'493
OAC - Mesures de marché du travail (MMT)	0	0	-8'348'175	0	0	-8'348'175	-8'290'788	-5'833'134
SSIP (POIAS Seeland)	0	0	0	-694'956	0	-694'956	-698'320	-652'587
Autres prestations	**-65'525**	**-29'615**	**-19'275**	**-133'123**	**-382'727**	**-630'265**	**-436'500**	**-521'899**
Attrib / prélèv réserves issues des excédents	**0**	**0**	**0**	**410'654**	**0**	**410'654**	**0**	**171'903**
Charges	**957'699**	**535'978**	**8'367'450**	**2'519'519**	**382'727**	**12'763'373**	**13'114'827**	**10'179'086**
Charges de matériel, march. et prestations de tiers	**5'800**	**1'210**	**164'845**	**553'022**	**0**	**724'877**	**1'158'893**	**720'860**
Charges de matériel	5'462	959	161'502	136'160	0	304'083	590'033	317'364
Achats de marchandises destinées à la revente	0	251	3'343	153'776	0	157'370	217'796	145'428
Prestations / travaux de tiers	338	0	0	263'086	0	263'424	351'063	258'068
Charges d'énergie pour l'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de personnel	**821'081**	**264'795**	**5'774'368**	**1'491'545**	**0**	**8'351'788**	**9'464'205**	**6'677'628**
Salaires	645'402	209'712	4'883'100	1'257'615	0	6'995'830	7'617'269	5'607'579
Charges sociales	159'014	40'527	731'124	206'099	0	1'136'763	1'480'112	864'968
Autres charges du personnel	16'665	14'556	151'369	21'323	0	203'912	241'324	162'311
Personnel externe et temporaire	0	0	8'775	6'508	0	15'283	125'500	42'771
Autres charges d'exploitation, amortissements, ajustements, résultats financiers	**130'818**	**91'786**	**1'529'507**	**474'952**	**162'711**	**2'389'773**	**2'491'729**	**2'229'128**
Charges de locaux	55'800	4'750	510'638	266'576	0	837'764	812'683	704'830
Entretien, réparations et remplacement	9'098	16'937	516'478	37'716	30'927	611'156	347'434	535'765
Charges de véhicules et de transport	1'648	18'669	5'640	20'892	0	46'850	56'100	52'447
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	1'573	12'160	8'629	8'383	15'156	45'901	71'710	50'893
Charges d'énergie et évacuation des déchets	3'440	12'124	1'415	7'512	83'758	108'250	133'910	109'238
Charges d'administration	26'955	22'100	39'944	17'685	11'243	117'926	219'145	126'929
Charges et leasing informatique	23'158	5'164	252'070	56'788	0	337'180	249'336	223'575
Autres charges d'exploitation	1'222	0	885	347	13'828	16'281	4'460	6'086
Amortissements, ajustements de valeur	0	0	193'722	59'092	0	252'814	580'852	403'928
Charges financières	8'000	0	353	56	7'900	16'309	16'100	15'900
Produits financiers	-75	-118	-269	-96	-100	-658	0	-464
Résultats extraordinaires et hors exploitation	**0**	**178'187**	**898'731**	**0**	**220'016**	**1'296'935**	**0**	**551'469**
Attributions / prélèvements sur fonds	0	178'187	898'731	0	220'016	1'296'935	0	551'469
Résultat	**-55'776**	**0**	**0**	**0**	**0**	**-55'776**	**0**	**-1'550**

Produits
Les produits restent inférieurs de 2.25% par rapport au budget, ce qui représente une diminution de CHF 295'678. En comparaison avec les comptes 2020, l'augmentation des recettes est marquée, avec une progression de 25.9%, soit CHF 2'638'513. Les variations s'expliquent comme suit :

Subventions ecclésiastiques

COMPTE D'EXPLOITATION		Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020	Ecarts compte 2021 / budget 2021	Ecarts en %
Total 300	**Subventions**	**-725'771**	**-725'809**	**-724'871**	**38**	**-0.01%**
30000	Subvention synode d'arrondissement / contributions paroisses	-546'871	-546'871	-546'871	0	0.00%
30001	Subvention Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	-178'900	-178'938	-178'000	38	-0.02%

Les subventions perçues des paroisses de l'arrondissement du Jura et des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sont presque conformes au budget.

Dons

COMPTE D'EXPLOITATION		Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020	Ecarts compte 2021 / budget 2021	Ecarts en %
Total 301	**Dons libres**	**-34'465**	**-30'000**	**-22'945**	**-4'465**	**14.88%**

Alors que l'EPER avait renoncé au versement de sa subvention en 2020, elle a renouvelé son soutien en versant à nouveau un montant forfaitaire de CHF 5'000 destiné au financement des consultations juridiques relevant du droit d'asile et des étrangers.
La campagne financière 2021 a été proche d'atteindre les objectifs budgétaires, les dons perçus ayant à nouveau progressé après plusieurs années de régression.

Ventes de marchandises

COMPTE D'EXPLOITATION		Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020	Ecarts compte 2021 / budget 2021	Ecarts en %
32	**Ventes de marchandises**	**-729'832**	**-863'200**	**-654'520**	**133'368**	**-15.45%**

Avec la fermeture des magasins ne vendant pas des biens de consommation courante imposée par le Conseil fédéral sur la période du 18 janvier au 28 février 2021 afin de lutter contre la propagation du coronavirus (période qui correspond à environ 12% des ouvertures totales annuelles), le chiffre d'affaires du Magasin Regenove n'a baissé que de 4.46% par rapport au budget et progressé de 13.12% par rapport à l'exercice 2020 (fermeture imposée de 7 semaines cette année-là). Pour le secteur "Gastronomie", le chiffre d'affaires est resté inférieur au budget de près de 33% en raison de baisses de fréquentation principalement liées à la relocalisation du personnel d'un des locataires du bâtiment de Biel/Bienne, du maintien du télétravail et d'un accès limité à certaines MMT en cours d'année. Le chiffre d'affaires des restaurants a toutefois progressé de 8% par rapport à 2020.

Le centre de coûts "Magasin Regenove" se décompose comme suit :

Chiffre d'affaires	Compte 2021	Compte 2020	Compte 2019	Compte 2018	Compte 2017
Grands meubles	123'793	122'083	144'383	141'668	147'238
Habitat	72'965	57'404	54'388	48'543	49'177
Cuisine	60'720	56'734	62'275	60'306	54'230
Appareils électriques	26'525	25'078	31'368	34'648	37'342
Papeterie	7'207	6'656	7'832	7'058	6'854
Enfants et jeux	32'006	25'531	28'515	26'286	20'300
Mode et textile	86'844	71'847	107'586	107'683	105'566
Sport et loisirs	24'337	20'755	22'843	19'613	24'699
Livres et multimédias	60'484	50'171	63'229	52'438	55'933
Divers et promotions	11'483	11'365	23'882	26'085	27'996

Contributions des mandants et attributions aux réserves issues des excédents

COMPTE D'EXPLOITATION		Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020	Ecarts compte 2021 / budget 2021	Ecarts en %
Total 340	**Contributions mandants**	**-11'109'470**	**-11'059'318**	**-8'428'304**	**-50'152**	**0.45%**
34001	OIAS - consultation conjugale et familiale	-75'641	-75'400	-75'400	-241	0.32%
34002	OIAS - désendettement	-112'073	-111'690	-111'690	-383	0.34%
34003	OIAS - POIAS Jura bernois	-1'878'625	-1'883'120	-1'755'493	4'495	-0.24%
34010	OAC (MMT)	-8'348'175	-8'290'788	-5'833'134	-57'387	0.69%
34020	SSIP (POIAS Seeland)	-694'956	-698'320	-652'587	3'364	-0.48%
37	**Attribution/prélèvement réserves issues des excédents**	**410'654**	**0**	**171'903**	**410'654**	

OIAS - Consultation conjugale et familiale, désendettement

Les contributions versées par l'OIAS pour les mandats "Consultation conjugale et familiale" et "Désendettement" sont conformes au budget. Les montants versés ont été indexés au coût de la vie.

OIAS - POIAS Jura bernois

La contribution cantonale versée est conforme aux attentes. La différence par rapport au budget tient au fait qu'il avait été initialement calculé avec une compensation du renchérissement de 0.7%, compensation du renchérissement à laquelle il a été renoncé par la suite. En 2021, le taux d'utilisation des POIAS Jura bernois n'a atteint que 78.2%. Un solde non utilisé sur les avances versées par l'OIAS de CHF 409'262 sera remboursé au canton après validation du décompte final.

OAC - Mesures de marché du travail (MMT)

Le mandat relatif à la MMT Coaching qui prévoyait initialement un total de 1'200 heures pour l'année 2021 a été successivement étendu à un nombre maximal de 2'050 heures sur l'ensemble de l'année. Au final ce sont même 2'073.50 heures qui ont été décomptées et payées. Les montants versés par l'OAC pour les MMT IPplus, BINplus, IP, BIN/IP et Transfert sont conformes aux montants convenus contractuellement. Pour la MMT ACF, le montant versé par l'OAC est resté légèrement inférieur aux prévisions, suite à l'annulation de deux cours et à une fréquentation moindre de l'un ou l'autre cours. Nonobstant ce qui précède, les prévisions budgétaires sont globalement dépassées de CHF 57'387, essentiellement du fait de l'accroissement considérable des heures réalisées dans le cadre de la MMT Coaching. La forte augmentation des contributions de l'OAC par rapport à l'exercice 2020 s'explique par l'augmentation du volume de prestations dans plusieurs MMT, ceci dès le 1er novembre 2020, en prévision d'une augmentation du chômage.

SSIP - POIAS Seeland
Le Service spécialisé pour l'intégration professionnelle (SSIP) Seeland dirigé par la Ville de Biel/Bienne a versé un montant de CHF 694'956, ceci compte tenu d'un taux d'utilisation de la mesure de 99.76%. Un reliquat positif de CHF 1'197 sera remboursé à la Ville de Biel/Bienne après validation du décompte final.

Autres ventes et prestations de service

COMPTE D'EXPLOITATION		Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020	Ecarts compte 2021 / budget 2021	Ecarts en %
36	**Autres ventes et prestations**	**-630'265**	**-436'500**	**-521'899**	**-193'765**	**44.39%**

Des loyers et charges de CHF 382'727 ont été facturés pour les locaux de la rue de la Promenade 14 à Tramelan (bâtiment hors exploitation). Les autres recettes proviennent de remboursements de coûts supplémentaires rétroactifs décomptés et validés par les mandants, de coûts de mise en œuvre des plans de protection requis pour diminuer les risques épidémiologiques (plexiglas, produits de désinfection, masques et visières, etc.). Les prestations effectuées pour d'autres mandants ont été bien plus conséquentes que prévu (prestations du service de ramassage, prestations de nettoyages externes, etc.).

Charges

Charges de matériel, marchandises et prestations de tiers

COMPTE D'EXPLOITATION		Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020	Ecarts compte 2021 / budget 2021	Ecarts en %
4	**Charges de matériel, marchandises et prestations de tiers**	**724'877**	**1'158'893**	**720'860**	**-434'016**	**-37.45%**
Total 400	Charges de matériel	304'083	590'033	317'364	-285'950	-48.46%
Total 420	Achat de marchandises destinées à la revente	157'370	217'796	145'428	-60'427	-27.74%
Total 440	Prestations / travaux de tiers	263'424	351'063	258'068	-87'639	-24.96%

Le nombre limité de personnes participantes en présentiel dans les MMT et un taux de fréquentation moindre des POIAS Jura bernois ont généré une réduction substantielle des charges variables. Des économies ont été également réalisées du fait de la baisse de fréquentation enregistrée dans les deux restaurants (voir également "Ventes de marchandises"). Les prestations réalisées par les sous-traitants dans le cadre des POIAS - Structure Sociale d'Encadrement Vouée au Travail à Reconvilier (SSEVT) et la commune de Saint-Imier - se sont aussi avérées inférieures aux montants budgétés. Par contre, on peut relever ici un léger accroissement des allocations d'initiation au travail (AIT) versées aux employeurs dans le cadre d'une reprise d'emploi, qui ont été davantage utilisées que prévu.

Charges de personnel

COMPTE D'EXPLOITATION		Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020	Ecarts compte 2021 / budget 2021	Ecarts en %
5	**Charges de personnel**	**8'351'788**	**9'464'205**	**6'677'628**	**-1'112'417**	**-11.75%**
Total 500	Salaires	6'995'830	7'617'269	5'607'579	-621'439	-8.16%
Total 570	Charges sociales	1'136'763	1'480'112	864'968	-343'350	-23.20%
Total 580	Autres charges du personnel	203'912	241'324	162'311	-37'412	-15.50%
Total 590	Personnel externe et temporaire	15'283	125'500	42'771	-110'217	-87.82%

La diminution marquée des charges de personnel par rapport au budget s'explique principalement par des indemnités journalières pour maladie ou accident perçues, par des allocations perte de gain pour maternité et service militaire (personnel absent pas toujours remplacé), par des postes temporairement vacants et des gains de rotation. Les charges sociales sont également moins élevées que prévu en lien avec la diminution de la masse salariale, mais aussi grâce à des taux de cotisations en baisse. Certaines formations n'ont pu avoir lieu, ce qui explique la baisse des autres charges de personnel. Enfin, le recours à du personnel externe est resté très limité.

Autres charges d'exploitation, amortissements, ajustement et résultats financiers

COMPTE D'EXPLOITATION		Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020	Ecarts compte 2021 / budget 2021	Ecarts en %
6	**Autres charges d'exploitation, amortissements, ajustements, résultats financiers**	**2'389'773**	**2'491'729**	**2'229'128**	**-101'956**	**-4.09%**
Total 600	Charges de locaux	837'764	812'683	704'830	25'082	3.09%
Total 610	Entretien, réparations et remplacement	611'156	347'434	535'765	263'722	75.91%
Total 620	Charges de véhicules et de transport	46'850	56'100	52'447	-9'250	-16.49%
Total 630	Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	45'901	71'710	50'893	-25'809	-35.99%
Total 640	Charges d'énergie et évacuation des déchets	108'250	133'910	109'238	-25'660	-19.16%
Total 650	Charges d'administration	117'926	219'145	126'929	-101'219	-46.19%
Total 657	Charges et leasing informatique	337'180	249'336	223'575	87'844	35.23%
Total 670	Autres charges d'exploitation	16'281	4'460	6'086	11'821	265.05%
Total 680	Amortissements et ajustements de valeur	252'814	580'852	403'928	-328'038	-56.48%
Total 690	Charges financières	16'309	16'100	15'900	209	1.30%
Total 695	Produits financiers	-658	0	-464	-658	

Charges de locaux

Les surfaces louées sur le site de Biel/Bienne, en particulier pour la MMT BIN/IP, sont plus importantes que prévues initialement.

Entretien, réparations et remplacement

Différents travaux de mise en conformité des appareils et équipements ont été réalisés en 2021 (travaux électriques, gestion des accès au bâtiment, adaptation de la détection incendie, etc.) D'autres travaux sont programmés en 2022 et des provisions ont été établies en conséquence.

Charges de véhicules et de transport

Malgré un parc véhicule vieillissant, les coûts restent bien maîtrisés.

Assurances-choses, droits, taxes, autorisations

Les contrats d'assurances-choses ont été regroupés permettant de générer des économies à ce niveau.

Charges d'énergie et évacuation des déchets

Les charges d'immeuble sont comptabilisées désormais au brut avec dissociation des charges encaissées et décaissées. Les charges de mazout sont restées bien inférieures aux prévisions, le prix du mazout étant relativement bas et la consommation en baisse. Les frais de traitement et d'évacuation des déchets liés

principalement au centre de coûts "Ramassage" sont restés sensiblement inférieurs aux prévisions.

Charges d'administration, autres charges d'exploitation
Les charges d'administration restent parfaitement maîtrisées. Elles regroupent les fournitures de bureau de l'administration, les charges téléphoniques, les frais de port, les frais d'insertion et publications, les cotisations, les frais de comité, les frais de représentation, les frais de révision et de conseil externe.

Charges informatiques
Le CSP Berne-Jura va se doter d'un logiciel offrant une base de données commune à tous ses secteurs d'activités, ce qui permettra de dégager des synergies et simplifier les processus de gestion des cas. Les travaux d'étude et d'analyse ont débuté en 2021. Une provision a également été prévue pour couvrir les dépenses ultérieures liées à ce projet.

Amortissements et ajustement de valeur
Les investissements réalisés durant l'exercice 2021 de même que le report du solde à amortir de l'exercice 2020 sont restés largement inférieurs aux prévisions, ce qui génère une diminution des amortissements par rapport aux prévisions budgétaires.

Charges et produits financiers
La charge d'intérêts reste inchangée sur les hypothèques. Dans certaines situations, des intérêts négatifs ont dû être temporairement consentis. Au vu des taux rémunérateurs des obligations et bons de caisse actuels, aucun placement de liquidités n'a été effectué.

Résultats extraordinaire et hors exploitation

COMPTE D'EXPLOITATION		Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020	Ecarts compte 2021 / budget 2021	Ecarts en %
8	Résultats extraordinaire et hors exploitation	1'296'935	0	551'469	1'296'935	

Un montant de CHF 178'187 a été attribué au fonds de renouvellement du parc véhicules et des équipements du centre de coûts "Ramassage". Les reliquats positifs des MMT de CHF 898'731 ont été attribués aux fonds de réserves à reporter sur l'exercice 2022. En ce qui concerne l'immeuble hors exploitation de la Rue de la Promenade 14 à Tramelan, une attribution à la provision de CHF 220'016 a été effectuée en vue d'investissements futurs à réaliser.

Résultat

COMPTE D'EXPLOITATION		Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020	Ecarts compte 2021 / budget 2021	Ecarts en %
	Résultat	55'776	0	1'550	0	

L'exercice 2021 débouche sur un résultat positif de CHF 55'776, provenant des activités du centre de coûts "Direction et consultation". Cet excédent de recettes, qui provient de remboursements de coûts supplémentaires rétroactifs décomptés et validés par les mandants, sera attribué aux fonds propres.

Répartition des revenus

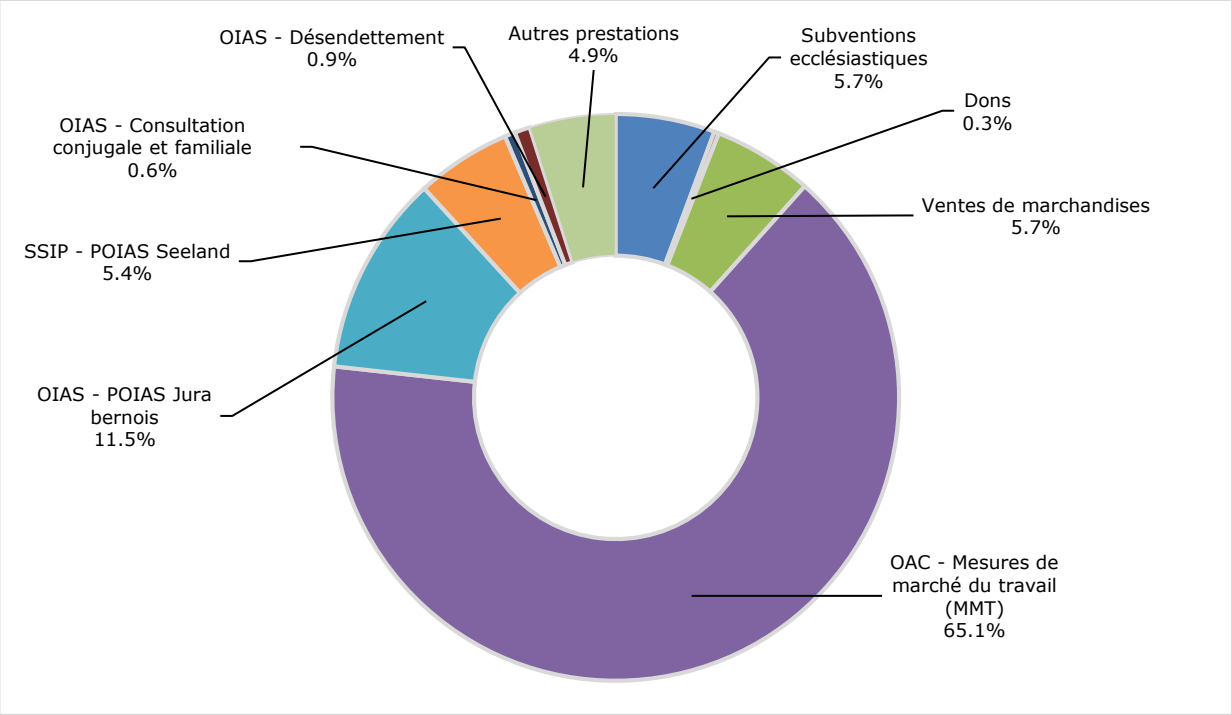

Répartition des charges

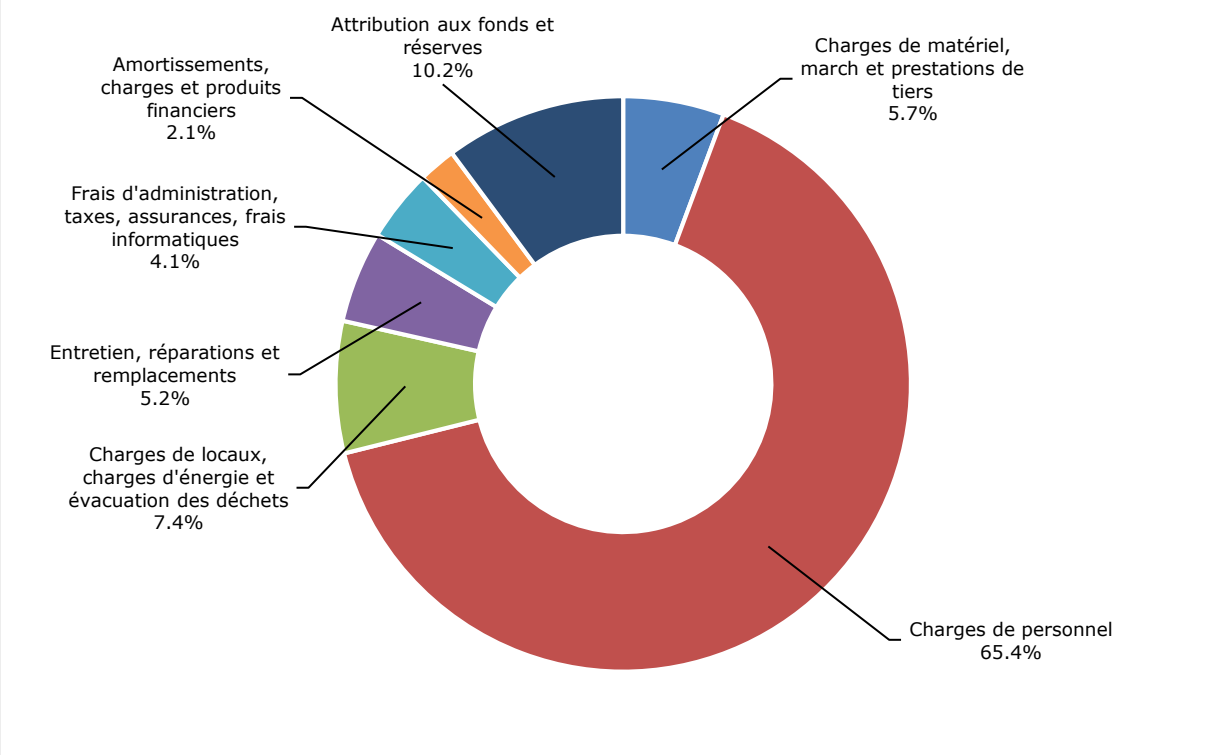

Annexe aux comptes annuels 2021

1. Indications relatives à l'association

Nom :	Centre social protestant Berne-Jura – CHE-101.632.611
Forme juridique :	Association avec personnalité juridique conformément aux articles 60ss CCS avec siège à Moutier
Fondation :	Automne 1958
But :	Le CSP est l'un des moyens mis en place par l'arrondissement du Jura de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura afin de manifester sa volonté de répondre, pour l'amour du Christ, aux détresses et aux problèmes sociaux du temps présent et d'exercer son ministère diaconal. Il atteint ses buts : a) en offrant gratuitement ses services aux paroisses membres ; b) par l'aide aux personnes, aux couples et aux familles, sans distinction d'origine, de confession ou d'appartenance politique ; c) par d'autres formes d'action sociale, en mettant en évidence des insuffisances, des injustices ou des besoins sociaux ainsi qu'en développant des projets, des infrastructures et des collaborations permettant d'y remédier.
Comité :	Pascal Gagnebin, Jean-Philippe Marti (président), Stéphanie Niederhauser, Daphné Reymond, déléguée du Conseil du Synode jurassien (CSJ), Sylviane Zulauf Catalfamo (vice-présidente)
Direction :	Pierre Ammann, Thierry Gagnebin, Marie-Aude Ioset, Pierre-Alain Kessi, Rolf Schwab, Gabriel Tanner
Organe de révision :	Augsburger SA Fiduciaire, Biel/Bienne

2. Information sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les comptes annuels 2021 ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art 957 à 962).
Les amortissements sont effectués selon les directives définies par les mandants. L'établissement des comptes exige du comité qu'il procède à des estimations et des évaluations qui pourraient influencer le montant des actifs et des exigibilités ainsi que des exigibilités éventuelles au moment de l'établissement du bilan mais aussi les charges et les produits de l'exercice. Pour le bien de l'association, il est possible de procéder, dans le cadre de l'application du principe de prudence, à des réévaluations et des constitutions de provisions dépassant les nécessités dictées par les seuls aspects de gestion de l'exploitation.

3.	**Informations sur les postes du bilan et du compte d'exploitation**		**31.12.2021**	**31.12.2020**
3.1	**Actifs mobilisés**			
	Liquidités (caisse, CCP, banques)	en CHF	8'050'337	5'838'130
	Placements cotés en bourse et autre papiers valeurs (valeur ou évaluation au 31.12.)	en CHF	-	-
	Participations	en CHF	-	-
	Créances provenant de livraisons et prestations et comptes de régularisation de l'actif	en CHF	1'379'353	1'335'768
	Provision pour créances douteuses	en CHF	-	-
3.2	**Immobilisations corporelles meubles**		**31.12.2021**	**31.12.2020**
	Coûts d'acquisition du mobilier, système informatique, installations, véhicules	en CHF	3'989'168	3'680'527
	Correction de valeur du mobilier, système informatique, installations, véhicules	en CHF	-3'806'996	-3'419'752
	Valeur résiduelle	en CHF	182'172	260'775
3.3	**Immobilisations corporelles immeubles**		**31.12.2021**	**31.12.2020**
	Immeuble, rue de la Promenade 14, 2720 Tramelan, feuillet 2376			
	Coûts d'acquisition	en CHF	1'900'000	1'900'000
	Correction de valeur	en CHF	-899'951	-899'951
	Valeur comptable nette	en CHF	1'000'050	1'000'050
	Valeur officielle (dernière évaluation 28.07.2020)	en CHF	2'447'400	2'447'400
	Hypothèque et prêts	en CHF	500'000	500'000
	Cédule hypothécaire en 1er rang	en CHF	1'500'000	1'500'000
3.4	**Passif**		**31.12.2021**	**31.12.2020**
	Dettes à court terme, créanciers et compte de régularisation du passif	en CHF	1'321'448	1'034'144
	Hypothèque (banque)	en CHF	500'000	500'000
	Autres prêts de tiers soumis à intérêts	en CHF	-	-
	Fonds, réserves, réserves issues des excédents	en CHF	8'780'463	6'900'578
3.5	**Détail des contributions nettes**		**31.12.2021**	**31.12.2020**
	Paroisses membres	en CHF	546'871	546'871
	Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	en CHF	178'900	178'000
	Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) et SSIP Ville de Biel/Bienne (mandats consultation conjugale et familiale, désendettement, POIAS), montant net après décomptes finaux	en CHF	2'162'927	2'595'171
	Office de l'assurance-chômage (OAC) - Mesures de marché du travail (MMT)	en CHF	8'348'175	5'833'134
4.	**Réserves latentes**		**31.12.2021**	**31.12.2020**
	Dissolution nette déterminante de réserves latentes	en CHF	-	-
5.	**Autres informations**		**31.12.2021**	**31.12.2020**
	Leasings	en CHF	Aucun	Aucun
6.	**Emplois à plein temps**		**31.12.2021**	**31.12.2020**
	Le nombre d'emplois à plein temps s'élevait au 31.12.	EPT	96.7	90.75

7. Evénements déterminants intervenus après la date de l'établissement du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes annuels par le comité, aucun événement déterminant n'est intervenu qui pourrait modifier la pertinence des comptes annuels, respectivement qui devrait être publiés ici.

Fiduciaire Augsburger SA

Tél. 032 322 25 42
Fax 032 322 25 83
Rue de la Gare 25
2502 Biel-Bienne
E-mail: info@augsburger-fiduciaire.ch

Centre social protestant
Berne-Jura
Rue Centrale 59
2740 Moutier

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
Comptes annuels 2021 du CSP Berne-Jura

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits) de l'ensemble des activités et programmes du CSP Berne-Jura pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité du CSP alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts et que les montants dépensés n'ont pas été utilisés conformément à leur destination.

Biel/Bienne, 25 mars 2022

AUGSBURGER SA FIDUCIAIRE

Alain Augsburger
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Annexes: comptes annuels du CSP Berne-Jura

Direction et consultation
Le centre de coûts Direction et consultation inclut l'ensemble des coûts relatifs aux secteurs social et dettes, couples et familles et juridique, aux services centraux ainsi que, pour partie seulement, ceux de la direction du CSP Berne-Jura. Les coûts de cette dernière sont en effet aussi imputés aux autres centres de coûts bénéficiant également de ses prestations.

L'activité des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique en chiffres
En 2021, les heures de consultation fournies par ces différents secteurs se répartissent comme suit :

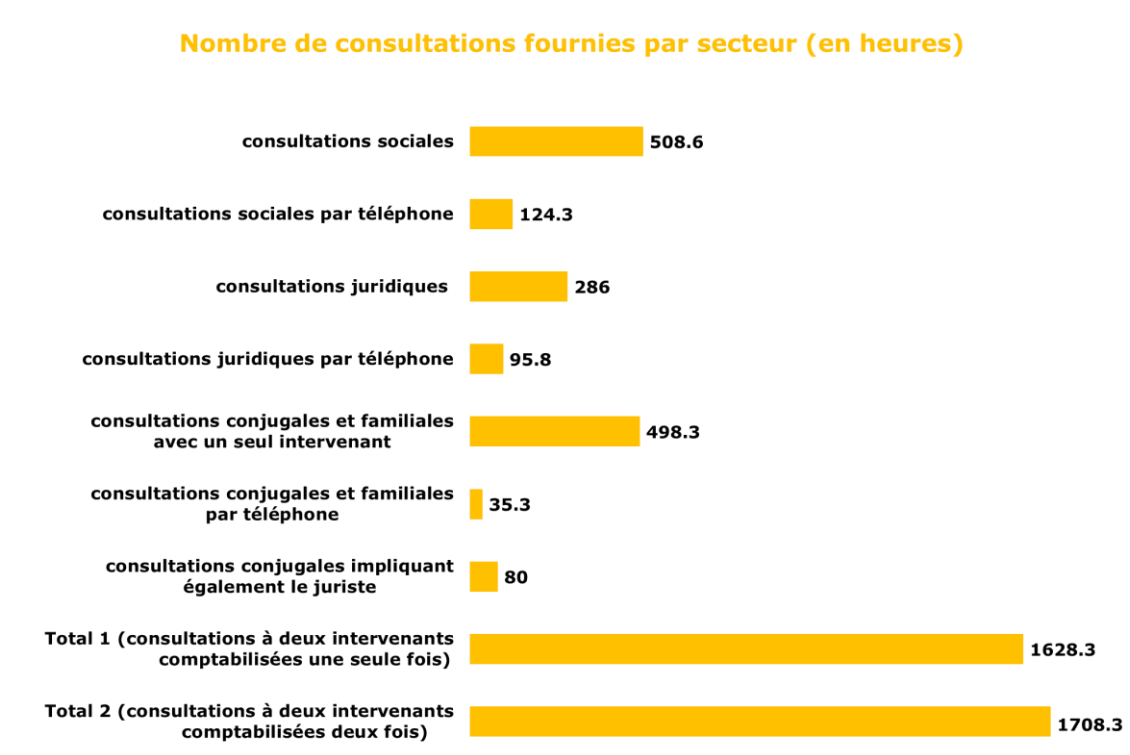

L'an dernier, les secteurs social et dettes, couples et familles et juridique du CSP Berne-Jura ont fourni 1'708.3 heures de consultation au total, soit 52.8 heures de plus qu'en 2020 (+3.2%). Ce chiffre comprend aussi bien les consultations en face à face que les consultations téléphoniques, les prestations nécessitant deux intervenants (80 heures) étant par ailleurs comptabilisées deux fois.

Les heures de consultation sociale en face à face s'inscrivent dans la continuité par rapport à 2020. Elles s'élèvent à 508.6 heures (-0.7 heure, soit -0.15%), dont 493.8 heures en lien avec des difficultés financières (-8 heures, soit -1.6%). La permanence téléphonique hebdomadaire du secteur social et dettes - le jeudi matin de 10h00 à 12h00 - a été davantage sollicitée en 2021 (468 appels contre 409 l'an dernier), pour un total de 124.3 heures (soit +18.3 heures ou +17.2% par rapport à 2020). 170 appels ont débouché sur une proposition d'entretien en face à face (2020 : 159).

Avec un total de 498.3 heures (+70.7 heures ou +16.5% par rapport à 2020), les heures de consultations conjugales et familiales en face à face sont en augmentation. Ce total inclut 47 heures consacrées aux trois groupes de parole et de soutien pour

personnes séparées ou divorcées, 51 heures consacrées aux 8 groupes de parole et de soutien pour couples et 12.5 heures dans le cadre des groupes de parole pour enfants et adolescents de parents séparés ou divorcés, préparations non incluses. Concernant les heures de consultation par téléphone dans ce secteur, elles s'élèvent à 35.3 heures (-19 heures), soit une diminution de 35%. Il y a lieu de préciser que ces heures comprennent 3.1 heures de téléphone (13 appels) dans le cadre de la permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien.

En ce qui concerne le secteur juridique, le nombre d'heures de consultation en face à face réalisées en 2021 est en augmentation par rapport à l'exercice précédent (+26.3 heures), avec un total de 286 heures, soit une augmentation de +10.1%. Les consultations juridiques fournies par téléphone sont en léger recul : 282 personnes (2020 : 293) ont consulté notre juriste par téléphone en 2021, pour un total de 95.8 heures (-2.8 heures). 53.4% (2020 : 32.2%) des consultations en face à face traitaient du droit administratif (droit d'asile et des étrangers pour plus des deux tiers), 29.5% (2020 : 46.2%) du droit civil (séparation, divorce, filiation, successions), 5.7% (2020 : 7.6%) du droit des assurances sociales, 5.2% (2020 : 2.8%) du droit des obligations et 0.5% (2020 : 0%) du droit pénal. Par ailleurs, 5.7% des consultations juridiques en face à face étaient en lien avec des problèmes financiers (2020 : 11.2%). En ce qui concerne les consultations par téléphone, 35.5% relevaient du droit civil, 35.9% du droit administratif (droit d'asile et des étrangers pour plus des deux tiers), 10.7% du droit des obligations, 7.5% concernaient les assurances sociales et 2.5% le droit pénal. 7.9% des consultations téléphoniques concernaient des problématiques juridiques en lien avec des problèmes financiers.

Il y a encore lieu de relever que 55 couples (2020 : 76) ont bénéficié des consultations pour conjoints en désaccord sur l'avenir de leur couple, impliquant juriste et conseiller conjugal. 80 heures y ont été consacrées en 2021 (2020 : 100 heures), pour un total de 64 consultations (2020 : 81).

Pour les secteurs social et dettes, couples et familles et juridique dans leur ensemble, le nombre de dossiers actifs s'élève à 533, soit 14 de plus que l'an dernier. Il faut préciser que ce chiffre ne prend pas en compte les 12 personnes ayant participé à des groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées, pas plus que les 38 personnes ayant fréquenté des groupes de parole et de soutien pour couples ou encore les 6 enfants rencontrés dans le cadre des groupes de parole pour enfants et adolescents de parents séparés ou divorcés. La répartition des dossiers par secteur demeure assez stable : 46.1% des dossiers relevaient du secteur social et dettes (2020 : 49.3%), 27% du secteur couples et familles (2020 : 23.7%) et 26.9% du secteur juridique (2020 : 27%).

Il n'y a que peu de modifications par rapport à l'année dernière concernant la provenance géographique des usagères et usagers pour l'ensemble des trois secteurs susmentionnés. On constate une augmentation du nombre de dossiers actifs de personnes domiciliées dans le Jura bernois (273 contre 256 en 2020) ainsi que dans le canton du Jura (30 contre 28). Le nombre des dossiers de personnes domiciliées à Biel/Bienne est quant à lui en très léger recul (214 contre 216). En d'autres termes, 40.2% des dossiers actifs en 2021 provenaient de Biel/Bienne (2020 : 41.6%), 51.2% du Jura bernois (2020 : 49.2%) et 5.6% du canton du Jura (2020 : 5.4%). Sur les 273 dossiers de personnes ou ménages domiciliés dans le

Jura bernois, 67.4% proviennent de l'ancien district de Moutier (2020 : 62.5%), 27.5% du Vallon de Saint-Imier ou de Tramelan (2020 : 30.5%) et 5.1% de La Neuveville ou du Plateau de Diesse (2020 : 7%).

Nombre de dossiers traités et provenance géographique

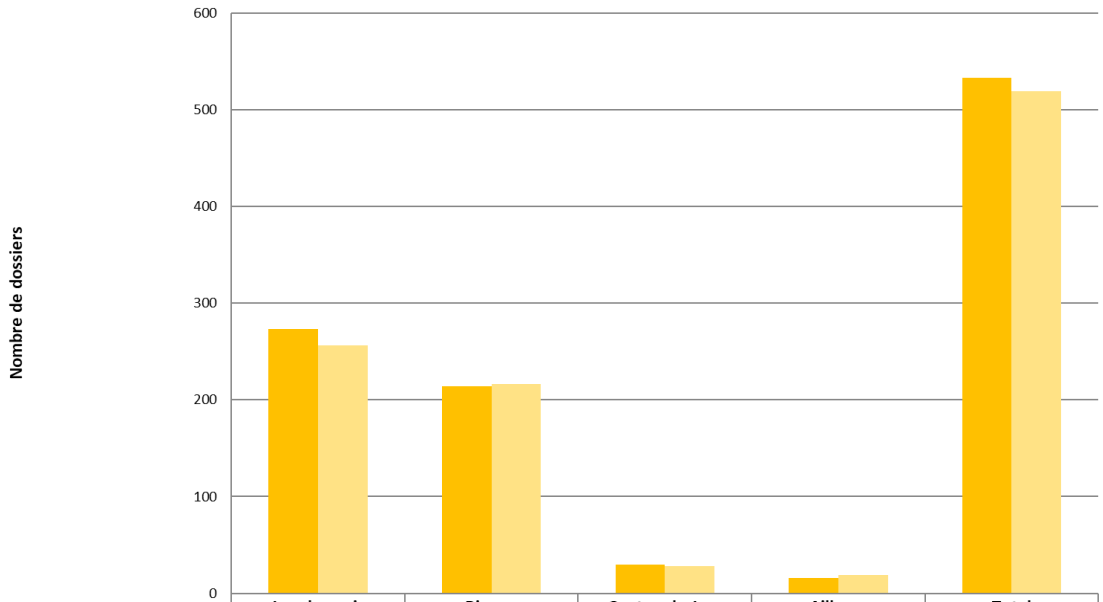

	Jura bernois	Bienne	Canton du Jura	Ailleurs	Total
Nombre de dossiers 2021	273	214	30	16	533
Nombre de dossiers 2020	256	216	28	19	519

Les nouveaux dossiers représentent 53.4% du total (2020 : 48.8%), à savoir 235 dossiers (247 en 2020). En d'autres termes, un peu plus de la moitié des personnes ou ménages reçus n'avaient encore pas eu recours aux prestations des secteurs social et dettes, couples et familles ou juridique du CSP Berne-Jura, du moins pas au cours des dix dernières années. Les dossiers restants sont ceux demeurés ouverts à fin 2020 ou des dossiers de personnes ou ménages ayant déjà consulté le CSP Berne-Jura au cours des 10 dernières années (205 dossiers, soit 54 de moins qu'en 2020). 40% des dossiers concernent des couples (2020 : 42.9%). Enfin, le nombre de dossiers de personnes avec des difficultés financières a diminué de 16.6% (241 dossiers contre 289 en 2020).

En 2021, 679 personnes ont été reçues dans le cadre des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique (2020 : 794). Les personnes ayant participé aux différents groupes de parole et de soutien sont comprises dont ce chiffre. En incluant les consultations par téléphone qui n'ont pas débouché sur un entretien en face à face, 1'231 personnes ont été en relation avec l'un ou l'autre des intervenants des trois secteurs susmentionnés (2020 : 1'276).

Aide financière d'urgence pour les personnes seules, couples et familles précarisés en lien avec la pandémie de Covid-19
Le dispositif d'aide d'urgence introduit en avril 2020 pour contrecarrer les effets socioéconomiques de la pandémie de Covid-19, subsidiaire aux aides financières octroyées par les pouvoirs publics et aux prestations usuelles des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique du CSP Berne-Jura, a été maintenu durant toute l'année 2021. Cette prestation extraordinaire était particulièrement destinée aux ménages dont l'équilibre financier était déjà fragile auparavant, dont la situation s'est péjorée de manière significative du fait de la pandémie et qui n'avaient pas la possibilité d'obtenir une aide financière publique pour compenser une absence ou perte de revenu importante. Il y a lieu de relever ici que les personnes à l'aide sociale ne faisaient pas partie du cercle des bénéficiaires. Les personnes, couples et familles concernés ont perçu une aide financière directe pour les dépanner de manière ponctuelle, après analyse rapide de leur situation. Durant l'année passée sous revue, ce sont CHF 56'783 (2020 : CHF 112'938) qui ont été distribués à ce titre, pour un montant moyen de CHF 719 (2020 : CHF 562).

L'aide ainsi prodiguée a été principalement fournie sous la forme d'une prise en charge de factures de primes de caisse-maladie, de loyers, de soins médicaux ou dentaires, d'eau ou d'électricité ou encore, beaucoup plus rarement, d'une aide alimentaire avec la remise de bons à faire valoir dans l'une des deux principales entreprises suisses de commerce de détail. L'importance de l'aide variait en fonction de la taille du ménage et de sa situation concrète. A fin décembre 2021, 79 demandes ont été traitées favorablement (2020 : 201), 34 concernant des familles (2020 : 129) - dont 20 monoparentales (2020 : 19) -, 10 pour des couples sans enfant (2020 : 30), 21 pour des femmes seules (2020 : 30) et 14 pour des hommes seuls (2020 : 12). 53% des demandes proviennent de la région biennoise (2020 : 65%) et 47% du Jura bernois (2020 : 35%). Les aides apportées consistaient en prises en charge de loyers et charges (33%), d'aides alimentaires sous forme de bons (7%), de primes maladie et autres frais médicaux pour 42%, et des coûts divers (formation, garde d'enfants, etc.) pour les 18% restants.

Les moyens encore disponibles au 31 décembre 2021 - soit CHF 56'699, toutes sources de financement confondues - seront utilisés d'une manière différente dès l'an prochain, dans la perspective d'un travail visant à une stabilisation financière à plus long terme des ménages concernés, lorsque celle-ci s'avère nécessaire, ceci avec l'accord du principal bailleur de fonds.

Prévention du surendettement auprès des jeunes
Contrairement à l'année précédente et malgré la pandémie, toutes les actions de prévention du surendettement des jeunes et jeunes adultes dans le cadre du Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) planifiées ont pu être réalisées, avec les aménagements requis. 117 heures ont été consacrées à cette activité en 2021 (2020 : 71.5) en lien avec les 24 interventions effectuées dans les classes de 2e année du ceff (2020 : 14) durant l'année passée sous revue, pour un total de 64.75 heures (2020 : 34.5), ce qui représente une augmentation de plus de 80% par rapport à l'année précédente. 280 apprenti·e·s ont participé, dans le cadre des cours de culture générale, à ces modules de prévention à l'endettement (2020 : 143). A la demande d'un grand groupe horloger (Swatch Group), une formation d'une matinée a été mise sur pied, à laquelle pas moins de 86 apprenti·e·s ont pu prendre part. Les responsables se sont montrés très enthousiastes eu égard à cette

intervention et ont fait part de leur intérêt à poursuivre la collaboration. 85% des personnes participantes se sont déclarées satisfaites à l'issue des différents modules réalisés (2020 : 92%). 96% des jeunes interrogés pensent qu'il est important que ce thème soit abordé à l'école. Comme les années précédentes, un nombre important d'élèves (18%), estime avoir déjà été confrontés à la problématique des dettes. Ci-après, deux exemples illustratifs des remarques recensées :

"En faisant le budget, j'ai appris à devoir faire attention."

"Je trouve que le fait qu'on parle des poursuites maintenant est très bien, car on sait à quoi on peut s'attendre dans la vie et que même si on a un bon salaire, il ne faut pas faire n'importe quoi."

Durant l'année passée sous revue, les 4 CSP de Suisse romande ont bénéficié d'une importante contribution de la Loterie Romande, qui permettra la prise en charge d'une bonne partie des frais occasionnés par la mise à jour des outils pédagogiques communs "Les ficelles du budget". En collaboration avec les intervenant·e·s des différents CSP de Suisse romande, les travaux de révision et d'actualisation des différents outils pédagogiques requis ont pu démarrer. 14 heures ont été consenties pour ce travail à l'échelon du CSP Berne-Jura.

Groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées
Réalisés conjointement avec Caritas Jura depuis 2013, ces groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées proposent un parcours de 8 rencontres à quinzaine, avec pour but de permettre aux personnes participantes de cheminer ensemble et de se soutenir mutuellement dans le processus souvent éprouvant de la séparation ou du divorce. Le rôle de la conseillère conjugale et du conseiller conjugal présents consiste à garantir le cadre de ces rencontres, à accompagner les personnes participantes dans leurs émotions et leur vécu et à travailler en groupe les thématiques actuelles qui sont les leurs.

En 2021, la situation sanitaire a continué de perturber le bon déroulement de ces groupes de parole. Des plans de protection adaptés ont été mis en place et le nombre de participant·e·s a été restreint à 4 personnes. Malgré ce contexte difficile, 3 groupes (2020 : 4) ont finalement pu être mis sur pied durant l'année passée sous revue. Ils ont rassemblé 12 personnes (2020 : 15) : 8 femmes et 4 hommes. 8 de ces personnes étaient domiciliées dans le Jura bernois et la région biennoise et 4 provenaient du canton du Jura.

Le premier groupe s'est déroulé à Biel/Bienne de décembre 2020 à mars 2021. Il a réuni 3 personnes (2 femmes et 1 homme), domiciliées dans la région biennoise et, respectivement, dans le Jura bernois. Un deuxième groupe s'est également rencontré à Biel/Bienne de mai à septembre. 4 personnes y ont pris part (2 femmes et 2 hommes), toutes domiciliées dans la région biennoise. Finalement, un troisième groupe a débuté en novembre et se terminera en février 2022. Il réunit 5 personnes (4 femmes et 1 homme). 4 personnes sont domiciliées dans le canton du Jura et 1 dans le Jura bernois.

Les bilans des personnes participant aux groupes de parole et de soutien sont très positifs, tant au niveau du contenu que du format proposé. Des liens de soutien se

créent entre elles durant les soirées et ces derniers se poursuivent souvent une fois les parcours achevés.

Groupes Ma Famille Autrement
Les groupes de parole Ma Famille Autrement destinés à offrir un espace de parole aux enfants de couples séparés ou divorcés du Jura, du Jura bernois et de Biel/Bienne sont réalisés par une spécialiste du CSP Berne-Jura dûment formée à ce type de travail, qui intervient également sur mandat de Caritas Jura. Ces groupes peuvent être proposés en fratrie, en individuel ou pour un groupe d'enfants de la même tranche d'âge. Cette prestation a été présentée à différentes instances en lien avec l'enfance durant l'année passée sous revue.

3 groupes se sont déroulés en 2021 (2020 : 3), dont 2 avaient débuté en 2020. Un premier groupe s'est rencontré à Biel/Bienne avec une fille de 4 ans, domiciliée dans cette localité. Deux frères de 6 et 8 ans, domiciliés dans le Jura bernois, ont pris part au deuxième groupe, qui s'est rencontré à Moutier. Finalement, le troisième groupe, composé de deux frères et d'une sœur de 16, 14 et 11 ans, domiciliés dans le canton du Jura, s'est déroulé à Delémont.

Il y a encore lieu de relever ici des entretiens avec les parents suite à deux parcours ayant eu lieu en 2020. Des entretiens préalables ont aussi été réalisés avec deux autres familles, sans que ceux-ci ne débouchent sur des parcours. Dans le premier cas, il s'agissait d'une demande de prestations de groupe alors qu'il n'y avait pas d'autres demandes au même moment. Dans le second cas, l'un des deux parents n'était pas disposé à pareille démarche. Des conseils autour de la séparation – son annonce ou son vécu – ont également été fournis dans le cadre de consultations téléphoniques.

Deux nouveaux projets en faveur des enfants
Deux nouveaux projets en faveur des enfants sont en passe de compléter le dispositif actuel du secteur couples et familles du CSP Berne-Jura. Le premier, financé principalement par la Chaîne du bonheur, consiste à la mise en place de groupes de soutien pour les enfants exposés à de la violence domestique ou à une grave instabilité familiale. Un premier groupe s'est déroulé au cours de l'année 2021. Il a permis de soutenir 6 enfants entre 7 et 11 ans et, indirectement 5 parents, tous domiciliés dans le canton du Jura. Le second projet, actuellement encore en phase de mise en place, s'adresse aux enfants et adolescents confrontés à une situation de deuil. Ces deux projets sont développés en collaboration avec la fondation As'trame et Caritas Jura.

Préparation au mariage
En 2021, les parcours de préparation au mariage religieux, proposé dans le cadre de regroupement de paroisses "Par8", ont été mis en veille en raison de la pandémie.

Groupes de parole et de soutien pour couples
Depuis 2017, Caritas Jura et le CSP Berne-Jura proposent conjointement des groupes de parole et de soutien pour couples. Cette offre fait suite aux besoins exprimés en consultation conjugale par certains couples suivis par l'une ou l'autre des deux institutions de pouvoir échanger à propos de leur expérience de vie avec d'autres couples. Afin de répondre à ce besoin, un parcours de 4 soirées est proposé.

En raison de la situation pandémique, le nombre de participant·e·s a été limité à 2 ou 3 couples seulement. La dynamique change quelque peu, mais permet de développer davantage les liens entre les personnes participantes. En 2021, 8 groupes (2020 : 10) ont pu être mis sur pied, pour un total de 38 personnes participantes (2020 : 46).

Les rencontres se sont déroulées à Moutier et à Biel/Bienne. Le premier groupe, qui a eu lieu entre février et avril, a rassemblé 2 couples, dont 1 du Jura bernois et 1 du canton du Jura. Le deuxième groupe s'est déroulé de mars à mai et a été suivi par 2 couples du Jura bernois. Le troisième groupe a quant à lui réuni 2 couples de la région biennoise entre mai et juin. 3 couples du canton du Jura ont formé le quatrième groupe entre mai et juillet. 1 couple du canton du Jura et 1 couple du Jura bernois ont constitué le cinquième groupe entre août et octobre. Le sixième groupe s'est réuni entre septembre et novembre avec 2 couples participants du Jura bernois et de Bienne. 2 couples provenant du canton du Jura et de Bienne ont pris part au septième groupe entre novembre et décembre. Finalement, le huitième groupe, constitué de 2 couples du canton du Jura, s'est rencontré de novembre à décembre.

Les couples participants à ces parcours de 4 soirées dressent un bilan très positif. Le temps de partage avec les autres couples ainsi que les thématiques abordés sont appréciés.

Permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien
La permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien fonctionne du lundi au jeudi entre 12h30 et 14h00 au numéro 0840 420 420 et il est également possible de la solliciter par courriel en dehors de ces plages horaires. Elle permet d'avoir un accès direct et rapide à une professionnelle ou un professionnel du couple et de la famille, de déposer quelque chose de lourd qui vient de se produire, de recevoir écoute, conseils et soutien, d'obtenir des renseignements sur la consultation conjugale et familiale ou encore d'être orienté vers la bonne personne ou le service compétent compte tenu de la problématique rencontrée. Elle est assurée à tour de rôle par des spécialistes de la relation de couple de trois institutions partenaires (le CSP Berne-Jura, Caritas Jura et le CSP Neuchâtel).

Durant l'exercice passé sous revue, la permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien a été sollicitée à 53 reprises durant l'année (2020 : 51), 33 fois par téléphone (2020 : 42) et 20 fois par courriel (2020 : 9). Sur les 53 sollicitations, 35 ont été effectuées par des femmes et 18 par des hommes. La pertinence de cette permanence téléphonique se vérifie notamment par le fait que la plupart des interventions (45) ont débouché sur une prise directe de rendez-vous de consultation conjugale, familiale ou sur une orientation vers un service de consultation conjugale.

Réseau familles solidaires
Les différents projets décrits ci-après, destinés à soutenir plus largement les familles nombreuses et monoparentales de condition modeste avec lesquelles soit le CSP Berne-Jura, soit Caritas Jura sont en interaction, sont réunis sous l'appellation "Réseau familles solidaires", réseau géré par un groupe de pilotage paritaire mis en place par les deux institutions pour superviser l'ensemble des projets.

Week-ends familles
Comme ce fut déjà le cas en 2020, les 3 week-ends familles annuels destinés à des familles en situation de précarité économique et prévus en avril, mai et septembre ont dû être annulés les uns après les autres pour cause de pandémie.

Journée des familles
En raison des mesures sanitaires en vigueur en début d'année limitant le nombre de personnes lors de rassemblements, la journée des familles a été repoussée à deux reprises. Finalement, la rencontre a pu avoir lieu le 13 mars 2021. En raison du manque de neige, d'autres activités ont été offertes : animation à la ferme Le Pécal de Cornol, suivie de la visite du Musée jurassica et des serres du jardin botanique à Porrentruy. 5 adultes et 6 enfants issus de 4 familles, dont 1 en provenance du CSP, ont pu participer à cette journée. L'équipe d'encadrement était composée de deux professionnelles et d'une stagiaire. Malgré un temps maussade, les familles ont apprécié cette journée et son programme riche et varié.

Vacances d'été pour familles
Du fait de la pandémie, la semaine de vacances organisée à Brigels, dans la région de Surselva (GR) du 11 au 16 juillet 2021 a malheureusement dû finalement être annulée, elle aussi. Les deux institutions organisatrices - Caritas Jura et le CSP Berne-Jura - ont toutefois, comme l'an dernier, mis en place une formule de remplacement consistant à proposer aux familles un soutien financier pour des vacances individuelles. 11 familles ont ainsi profité de cette solution alternative. Toutes ont été reconnaissantes de pouvoir passer ainsi quelques jours de vacances en Suisse à moindres frais.

Ramassage et Magasin Regenove

Description
A l'instar de ceux des CSP Genève, Vaud et Neuchâtel, le service de ramassage du CSP Berne-Jura prend en charge meubles, textiles, bibelots et autres objets en tout genre en bon état, sur simple demande téléphonique, pour autant qu'ils soient aisément commercialisables. Il a pour vocation d'assurer l'approvisionnement du Magasin Regenove en marchandise de seconde main de bonne qualité. Il offre des emplois non rémunérés (volontariat), avec un encadrement professionnel, à des personnes au bénéfice de l'aide sociale souhaitant mettre leurs compétences en valeur dans le cadre d'une petite entreprise de services dynamique, orientée sur les besoins de la clientèle. Les emplois offerts en son sein constituent une offre complémentaire aux Programmes d'occupation et d'insertion dans le cadre de l'aide sociale (POIAS). Ils s'adressent uniquement à des personnes véritablement intéressées à travailler et désireuses de s'investir dans le cadre d'un projet à dimension à la fois écologique et sociale, qui fonctionne selon l'adage "Quand le surplus des uns fait le bonheur des autres".

Chiffres clés
En 2021, le service de ramassage s'est rendu au domicile de 817 clients-donateurs (2020 : 482). 28 débarras d'appartements ou de maisons ont été effectués en sus (2020 : 30). Il a accueilli 7 volontaires (2020 : 10), dont 3 femmes. Le nombre de personnes présentes simultanément était en moyenne de 4 (2020 : 5). Les volontaires provenaient de 5 localités différentes (2020 : 7), à savoir : Cortébert (1), Saint-Imier (2), Tavannes (2), Valbirse (1) et Tramelan (1). Aux 7 volontaires susmentionnés s'ajoutent 18 personnes (2020 : 5) ayant effectué des travaux d'intérêt général (TIG) sur mandat du Service de probation du canton de Berne pour un total de 1'058 heures. Fait particulièrement réjouissant, 3 personnes volontaires (2 femmes et 1 homme) ont été en mesure de retrouver un emploi et ont quitté le service de ramassage en cours d'année. En 2021, 30'116 clients se sont rendus dans notre Magasin Regenove de Tramelan (2020 : 28'162), 181'140 articles y ont été vendus (2020 : 134'445) et 344 livraisons ont été effectuées par le service de livraison (2020 : 309).

Déroulement
Durant la période de fermeture des magasins ne vendant pas des biens de consommation courante, soit du 18 janvier au 28 février 2021, le service de ramassage du CSP Berne-Jura a poursuivi son activité, ce qui a permis de continuer d'achalander le stock et d'accélérer le tri des marchandises récoltées dans la perspective de la réouverture ultérieure du Magasin Regenove. Cette stratégie s'est avérée payante, puisque le Magasin Regenove a connu un mois hors norme à sa réouverture en mars 2021, dépassant tous les records de fréquentation et de chiffre d'affaires enregistrés jusqu'à ce jour. A noter également que l'attrait croissant pour les objets de seconde main observé de manière générale en lien avec les préoccupations écologiques et les enjeux liés au dérèglement climatique s'est aussi traduit, au niveau du Magasin Regenove, par une certaine diversification de la clientèle, avec de nouvelles attentes, appelant un renouvellement de notre approche commerciale. Les démarches en vue d'étoffer l'équipe du service de ramassage et de recruter davantage de chauffeurs bénévoles restent un défi permanent dans ce contexte.

Secteur intégration professionnelle et sociale

Centre de compétence Travail
Le centre de compétence Travail du secteur intégration professionnelle et sociale du CSP Berne-Jura rassemble l'ensemble des secteurs professionnels accessibles aux personnes participantes des différents programmes d'intégration professionnelle ou sociale comprenant un volet travail pratique, soit la mesure de marché du travail Transfert (voir pages 34 à 35) ainsi que les programmes d'occupation et d'insertion dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) (voir pages 48 à 51). Il inclut la brocante sociale du CSP Berne-Jura, mieux connu sous l'appellation "Magasin Regenove".

Les secteurs professionnels suivants sont actuellement proposés :
- bois et construction, sur le site de Tramelan,
- métal (serrurerie et mécanique), sur le site de Tramelan,
- dextérité, sur le site de Biel/Bienne,
- gestion technique d'immeubles et nettoyage, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne,
- vente, magasinage et livraisons, sur le site de Tramelan,
- administration, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne,
- gastronomie, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne.

Déroulement
Dans le cadre de l'aménagement de la cafétéria rénovée en 2020 sur le site de Tramelan, les secteurs professionnels "bois et construction" et "métal" ont étroitement collaboré pour la conception et la fabrication du mobilier destiné à la vente des produits de boulangerie. Les secteurs professionnels "gastronomie", "vente, magasinage et livraisons" et "gestion technique d'immeuble et nettoyage" ont été impliqués dans l'établissement d'un cahier des charges répondant au mieux aux besoins de chacun, que ce soit au niveau des présentoirs des produits mis en vente, de l'achalandage, du respect des mesures d'hygiène, des modalités de nettoyage. Le secteur professionnel "bois et construction" s'est également chargé de la rénovation des parquets des locaux devant accueillir les MMT Coaching de stabilisation et Conseil en candidature sur le site de Biel/Bienne. Sur le site de Biel/Bienne, les secteurs professionnels "dextérité" et "gestion technique d'immeubles et nettoyage" ont eu l'opportunité d'étendre leurs champs d'activité respectifs, en particulier pour des tiers, offrant ainsi la possibilité aux personnes participantes de côtoyer davantage le premier marché du travail. Le secteur professionnel "administration" a connu une bonne fréquentation sur chacun des deux sites et a pleinement joué son rôle de support, tant à Tramelan qu'à Biel/Bienne. Le secteur professionnel "vente, magasinage et livraisons" a été mis grandement à contribution afin d'assurer le tri des nombreuses marchandises reçues, les étiqueter, les conditionner pour la mise en vente et parfois les livrer conformément aux instructions de la clientèle. Les restaurants d'entreprise du secteur professionnel "gastronomie" des sites de Tramelan et Biel/Bienne ont été impactés par la pandémie (baisse de fréquentation), ceci quand bien même ils sont tous deux restés ouverts tout au long de l'année.

Mesures de marché du travail

Sous cette appellation est regroupé l'ensemble des mesures de marché du travail (MMT) réalisées par le CSP Berne-Jura sur mandat du Service de l'emploi de l'Office de l'assurance chômage (OAC) du canton de Berne. Financées par le fonds de compensation de l'assurance-chômage, ces mesures sont mises à la disposition des conseillères et conseillers en personnel des Offices régionaux de placement (ORP) en vue de soutenir la stratégie de réinsertion adoptée avec leur cliente ou leur client. Elles sont aujourd'hui toutes conçues sur la base d'une grille des compétences[1] développée par le Service de l'emploi de l'OAC portant sur des situations d'action inhérentes aux champs d'action suivants :

- "Poser efficacement sa candidature" (champ d'action A),
- "Utiliser ses qualités personnelles sur le marché du travail" (champ d'action B),
- "Agir efficacement en équipe" (champ d'action C),
- "Etre efficace dans son domaine professionnel" (champ d'action D),
- "Se servir des technologies de l'information et de la communication (TIC)" (champ d'action E),
- "Communiquer dans la langue seconde au cours du processus de candidature" (champ d'action F).

Chacune de ces mesures fait l'objet d'un mandat séparé, pour une période de trois à cinq ans, attribué sur la base d'une adjudication faisant suite à un appel d'offres public.

[1] Voir Annexe en pages 53-55

MMT Transfert

Description

La mesure de marché du travail Transfert (MMT Transfert) est offerte depuis 2013. Elle a remplacé les Programmes d'emploi qualifiant (PEQ), avec formation intégrée, supprimés en décembre 2012. Elle a été entièrement repensée à la faveur de l'appel d'offres public lancé en janvier 2017 pour sa réalisation durant les années 2018-2022. Le lot en langue française pour la région Seeland-Jura bernois que s'est vu adjuger le CSP Berne-Jura pour une durée de 5 ans portait initialement sur 24 places annuelles. Cette mesure s'adresse à des clientes et clients francophones de l'ORP qui arriveront en fin de droit dans un délai de six mois au plus. Un niveau de langue A2 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) en français, une disponibilité à s'initier aux TIC ainsi qu'un taux d'occupation d'au moins 50% font également partie des prérequis pour pouvoir accéder à cette mesure.

La MMT Transfert est une mesure d'une durée de 12 semaines visant à renforcer l'attractivité de chômeuses et chômeurs de longue durée sur le marché du travail. Duale, elle comprend un volet travail pratique (60% du temps de présence) ainsi qu'un volet candidature (40% du temps de présence). Le volet travail pratique permet aux personnes participantes de structurer leur journée et de développer ou d'optimiser leurs compétences personnelles et sociales (champs d'action B et C)[2], dans l'un ou l'autre des secteurs professionnels du centre de compétence Travail du CSP Berne-Jura (voir page 32). Dans le volet candidature, les personnes participantes analysent, développent ou renforcent des compétences pertinentes pour la réinsertion professionnelle relevant des champs d'actions A, B, C et E[2] et les mettent à profit dans leur recherche d'emploi. Ce volet comprend des entretiens individuels, des séquences d'apprentissage en lien avec les champs d'action précités ainsi que la fréquentation d'un atelier de candidature. En son sein, les personnes participantes sont amenées à transposer progressivement les compétences acquises tout au long de la mesure dans leur propre démarche de candidature. La MMT Transfert débute par un entretien initial visant à vérifier l'appartenance au groupe cible, à définir les objectifs à atteindre, le type d'activité proposé durant le volet travail pratique ainsi que les priorités pour le volet candidature, à clarifier si des connaissances de base en TIC doivent être transmises et à convenir des journées et/ou demi-journées de la semaine durant lesquelles la personne participante sera présente.

Chiffres clés

En 2021, 64 personnes ont eu accès à la MMT Transfert (2020 : 41). Les 24 places annuelles disponibles (2020 : 19) ont été utilisées à 27.8% (2020 : 21.7% ou 26.9% si l'on fait abstraction des 50 jours ouvrés de fermeture de la MMT entre le 16 mars et le 22 mai). 35 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 54.7% (2020 : 58.5%). Les hommes représentaient 71.9% des personnes participantes (2020 : 58.5%), les femmes 28.1% (2020 : 41.5%). 1.6% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2020 : 0%), 35.9% dans celle entre 20 et 29 ans (2020 : 26.8%), 21.9% dans celle entre 30 et 39 ans (2020 : 29.3%), 26.5% dans celle entre 40 et 49 ans (2020 : 31.7%) et 14.1% dans celle entre 50 et 59 ans (2020 : 12.2%). Comme en 2020, personne n'était âgé de 60 ans ou plus. 13 personnes sur 63 ayant quitté la mesure en cours d'année ont

[2] Voir indications relatives aux différents champs d'action en pages 53-55

retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 20.6% (2020 : 13.9%).

Déroulement

La quatrième année de mise en œuvre de la MMT Transfert 2018-2022 a coïncidé avec une augmentation des places annuelles de 19 à 24 unités, ceci compte tenu d'un accroissement du taux de chômage escompté suite à l'émergence de la pandémie de Covid-19 intervenue au début du second trimestre 2020. Dans les faits, la situation économique, loin de se péjorer, s'est au contraire considérablement améliorée en 2021, avec un taux de chômage s'inscrivant durablement à la baisse. A cela s'ajoute que les deux prolongations décidées par le Conseil fédéral de la durée maximale pour l'indemnité de chômage - 120 indemnités journalières supplémentaires (au maximum) entre mars et août 2020, puis 66 indemnités journalières supplémentaires (au maximum) entre mars et mai 2021 - n'ont pas été sans effet sur la fréquentation de la MMT Transfert durant l'année passée sous revue, cette mesure n'étant accessible qu'à des demandeuses et demandeurs d'emploi se trouvant au maximum à six mois de leur possible arrivée en fin de droit. L'évolution de la pandémie de Covid-19 a aussi impacté le déroulement de la mesure à d'autres niveaux que celui de la fréquentation. Durant les quatre premiers mois de l'année, le volet candidature a dû se limiter à des prestations individuelles de conseil en candidature. A partir du 3 mai, les personnes participantes ont pu à nouveau accéder à l'atelier de candidature et suivre certaines séquences d'apprentissage, à tour de rôle et en plus petits groupes qu'à l'accoutumée, la situation redevenant conforme au mandat de prestations dès le 12 juillet. A compter du 18 octobre, les personnes ne disposant pas d'un certificat Covid ont été privées de séquences d'apprentissage et d'atelier de candidature et dû être soutenues dorénavant de manière individuelle. Dès le 6 décembre, cette prise en charge individuelle n'a plus pu se réaliser sur site, mais uniquement en ligne.

MMT Intégration professionnelle

Description

La mesure de marché du travail Intégration professionnelle (MMT IP) est offerte depuis 2006 déjà sur le site de Tramelan. Elle a été partiellement repensée par le Service de l'emploi de l'Office de l'assurance-chômage à la faveur de l'appel d'offres public lancé en octobre 2019 pour la réalisation de cette mesure pour les années 2021 à 2025. Sa durée est nouvellement limitée à 4 semaines. La MMT IP dans son format actuel vise à faire en sorte que les personnes participantes disposent, à l'issue de la mesure, de l'ensemble des compétences nécessaires pour pouvoir trouver elles-mêmes un emploi sur le premier marché du travail. Elle vise, sur la base d'objectifs prescrits par la conseillère ou le conseiller en personnel ORP et compte tenu des ressources et des besoins de la personne participante, à un renforcement ciblé des compétences dans les champs d'action A, B, C et E[3]. La MMT IP 2021-2025 est précédée d'un entretien initial destiné à vérifier l'appartenance au groupe cible, à examiner quelle stratégie de candidature est opportune et en quoi et comment le dossier de candidature peut être optimisé ainsi qu'à identifier les compétences à promouvoir et les objectifs à atteindre durant la mesure. Pour les personnes présentes à temps partiel, cet entretien préalable sert aussi à déterminer leurs jours de présence. Dans certains cas dûment justifiés, la mesure peut être prolongée de deux semaines, d'entente avec la conseillère ou le conseiller en personnel ORP compétent·e.

Quotidiennement, la personne participante admise à la MMT IP 2021-2025 fréquente les séquences d'apprentissage et ateliers (workshops) jugés pertinents sur la base des résultats de l'entretien initial et selon un programme préétabli et spécialement conçu pour elle, puis met les compétences ainsi promues en pratique dans son propre processus de candidature, au sein d'un atelier de candidature. Une partie des personnes participantes séjourne alternativement dans cet espace, pendant que l'autre partie fréquente l'une ou l'autre des séquences d'apprentissage ou autres ateliers mis simultanément sur pied afin de répondre à l'ensemble des besoins recensés. Au début et à la fin de chaque journée, la personne participante rejoint un groupe d'affectation qui lui est attribué, au sein duquel le déroulement de la journée, le degré de réalisation des objectifs et les éventuels obstacles sont systématiquement abordés et analysés.

Toutes les séquences d'apprentissage et ateliers offerts dans le cadre de la MMT IP 2021-2025 sont conçus en fonction des exigences et des défis que constituent les différentes situations à maîtriser dans les quatre champs d'action précités. Elles sont focalisées sur les objectifs à atteindre, les ressources des personnes participantes, un accroissement de leurs compétences et le marché du travail actuel.

A l'issue de la MMT IP 2021-2025, chaque personne participante doit être en mesure de poser efficacement sa candidature et dispose, à cette fin, d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae standard par domaine de recherche d'emploi, d'un profil de compétences, d'une stratégie de candidature pertinente, d'une stratégie pour l'activation et l'élargissement de son réseau de relations, d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche ainsi que d'un plan d'action définissant la suite à donner

[3] Voir indications relatives à ces champs d'action en pages 53-55

au processus de candidature, documents que la personne participante aura élaborés au sein de l'atelier de candidature tout au long de la mesure. Bien qu'elle reste souhaitable, la reprise d'un emploi durant la mesure ne fait formellement pas partie des résultats attendus par le mandant et ne constitue donc plus un indicateur de résultat, comme ce fut le cas par le passé. Un niveau de français B1 selon le CECR est par ailleurs prérequis, les personnes maîtrisant peu le français (de niveau A1 ou A2) étant, elles, dirigées vers la MMT IPplus (voir pages 41 à 43), davantage adaptée à leurs besoins.

Chiffres clés

Durant l'année 2021, 402 personnes ont été invitées à un entretien initial (2020 : 279). 83.6% d'entre elles (2020 : 87.5%), soit 336 personnes (2020 : 244), ont ensuite participé à une MMT IP durant l'année écoulée ou au début 2022. En tenant compte des personnes qui ont eu un entretien initial en 2020 et débuté la mesure en 2021, ce sont 339 personnes qui ont séjourné dans la mesure durant l'année passée sous revue (2020 : 268). Les 50 places annuelles disponibles ont été utilisées à 22.7% ou 41.9% si les personnes participantes avaient séjourné normalement[4] dans la MMT (2020, sur une base de 41 places annuelles : 49.1% ou 63.8% si l'on fait abstraction des 60 jours ouvrés de fermeture de la MMT entre le 16 mars et le 5 juin). 139 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 41% (2020 : 50.8%). Les hommes représentaient 53.4% des personnes participantes (2020 : 59.3%), les femmes 46.6% (2020 : 40.7%). 2.1% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2020 : 1.9%), 22.7% dans celle entre 20 et 29 ans (2020 : 26.9%), 25.6% dans celle entre 30 et 39 ans (2020 : 29.5%), 25.1% dans celle entre 40 et 49 ans (2020 : 20.1%), 20.4% dans celle entre 50 et 59 ans (2020 : 18.6%) et 4.1% étaient âgées de 60 ans ou plus (2020 : 3%). 42 personnes sur 332 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 12.7% (2020 : 10.8%).

Déroulement

Cette première année de mise en œuvre de la MMT IP 2021-2025 a été particulière à plus d'un titre. Escomptant une augmentation importante du taux de chômage à la suite de la pandémie de Covid-19, le mandant a souhaité disposer de 10 places annuelles supplémentaires par rapport au volume de prestations prévu pour ce lot selon appel d'offres, faisant passer le nombre de places annuelles à offrir en 2021 de 40 à 50 unités. Comme ce fut déjà le cas durant les deux derniers mois de l'année 2020, il a fallu renoncer en début d'année aux prestations prévues selon mandat de prestations et leur substituer des prestations individuelles de conseil en candidature - deux fois deux heures par semaine et par personne participante - offertes en présentiel ou alors sous la forme de visioconférences, lorsque les circonstances le permettaient. Ces prestations individualisées ne portaient alors plus que sur les situations d'actions A1, A2 et A6 du champ d'action A. Dès le 3 mai, des séquences d'apprentissage relatives aux champs d'action A et E ainsi que des sessions de travail individuel en atelier de candidature - en lien avec ces dernières - ont pu se dérouler, avec une présence par rotation des personnes participantes. Ce n'est qu'à partir du 12 juillet que la MMT IP 2021-2025 a pu être véritablement mise en œuvre

[4] Du fait de différentes restrictions sanitaires exigées par le mandant en cours d'année 2021 (voir indications y relatives sous rubrique "Déroulement" en page 37 à ce sujet), les personnes participantes n'ont souvent pas été autorisées à fréquenter la mesure de manière continue, mais durant certaines journées et plages durant la semaine, ceci à tour de rôle, dans le cadre de prestations individuelles de conseil en candidature.

conformément au mandat de prestations. A partir du 18 octobre, les personnes ne disposant pas d'un certificat Covid n'ont plus pu être admises dans la mesure et se sont vu offrir une prestation de substitution du même type que celles délivrées en début d'année. Dès le 6 décembre, il a fallu renoncer à toutes prestations pour les personnes n'étant pas en mesure de présenter un certificat Covid valable.

MMT Berufliche Integration - Intégration professionnelle

Description
La mesure de marché du travail Berufliche Integration - Intégration professionnelle (MMT BIN-IP) pour les années 2021 à 2025 est nouvellement offerte sur le site de Biel/Bienne. Le mandat de prestations est identique à celui de la MMT IP réalisée sur le site de Tramelan (voir pages 36 à 38), si ce n'est qu'il s'agit d'un lot bilingue, accueillant tantôt des personnes germanophones (très majoritairement), tantôt francophones.

Chiffres clés
Durant l'année 2021, 522 personnes ont été invitées à un entretien initial. 78.7% d'entre elles, soit 411 personnes, ont ensuite participé à la MMT BIN-IP durant l'année écoulée ou au début 2022. En tenant compte des personnes qui ont eu un entretien initial en 2020 et débuté la mesure en 2021, ce sont 447 personnes qui ont séjourné dans la mesure durant l'année passée sous revue. Les 50 places annuelles disponibles ont été utilisées à 27.3% ou 53.9% si les personnes participantes avaient séjourné normalement[5] dans la MMT. 206 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 46.1%. Les hommes représentaient 48.8% des personnes participantes, les femmes 51.2%. 1.8% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans, 21% dans celle entre 20 et 29 ans, 28.6% dans celle entre 30 et 39 ans, 18.1% dans celle entre 40 et 49 ans, 23.3% dans celle entre 50 et 59 ans et 7.2% étaient âgées de 60 ans ou plus. 62 personnes sur 438 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 14.2%.

Déroulement
Cette première année de mise en œuvre de la nouvelle MMT BIN-IP 2021-2025 a été particulière à plus d'un titre. Escomptant une augmentation importante du taux de chômage à la suite de la pandémie de Covid-19, le mandant a souhaité disposer de 10 places annuelles supplémentaires par rapport au volume de prestations prévu pour ce lot selon appel d'offres, faisant passer le nombre de places annuelles à offrir en 2021 de 40 à 50 unités, soit 40 places annuelles germanophones et 10 places annuelles francophones. Dès le démarrage de cette nouvelle MMT bilingue, il a fallu renoncer aux prestations prévues selon mandat de prestations et leur substituer des prestations individuelles de conseil en candidature - deux fois deux heures par semaine et par personne participante - offertes en présentiel ou alors sous la forme de visioconférences, lorsque les circonstances le permettaient. Ces prestations ne portaient alors plus que sur les situations d'actions A1, A2 et A6 du champ d'action A. Dès le 3 mai, des séquences d'apprentissage relatives aux champs d'action A et E ainsi que des sessions de travail individuel en atelier de candidature - en lien avec ces dernières - ont pu se dérouler, avec une présence des personnes participantes par rotation. Ce n'est qu'à partir du 12 juillet que la MMT BIN-IP 2021-2025 a pu être véritablement mise en œuvre conformément au mandat de prestations. A partir du 18 octobre, les personnes ne disposant pas d'un certificat Covid n'ont plus pu être admises dans la mesure et se sont vu offrir une prestation de substitution du

[5] Du fait de différentes restrictions sanitaires exigées par le mandant en cours d'année 2021 (voir indications y relatives sous rubrique "Déroulement" en page 39 à ce sujet), les personnes participantes n'ont souvent pas été autorisées à fréquenter la mesure de manière continue, mais durant certaines journées et plages durant la semaine, ceci à tour de rôle, dans le cadre de prestations individuelles de conseil en candidature.

même type que celles délivrées en début d'année. Dès le 6 décembre, il a fallu renoncer à toutes prestations pour les personnes n'étant pas en mesure de présenter un certificat Covid valable.

MMT Intégration professionnelle plus

Description

La mesure de marché du travail Intégration professionnelle plus (MMT IPplus) est offerte depuis 2013. Elle se démarque de la MMT IP en ce sens qu'elle s'adresse exclusivement à des clientes et clients des ORP ne maîtrisant pas ou peu le français (connaissances de niveau A1 ou A2 selon le CECR). A l'occasion de l'appel d'offres public lancé en octobre 2015 eu égard à cette MMT pour les années 2017 à 2021, sa conception a été entièrement repensée par le Service de l'emploi du beco Economie bernoise (appellation actuelle : OAC). La MMT IPplus 2017-2021 a pour finalité de permettre aux personnes participantes - toutes allophones - de maîtriser l'ensemble des compétences nécessaires pour pouvoir trouver elles-mêmes un emploi sur le premier marché du travail, y compris les compétences indispensables pour communiquer en français au cours du processus de candidature. Elle vise, à partir d'objectifs prescrits par la conseillère ou le conseiller en personnel ORP et compte tenu des ressources et des besoins de la personne participante, à un renforcement ciblé des compétences dans les champs d'action A, B, C, E et F[6]. La MMT IPplus 2017-2021 est précédée d'un entretien initial préalable destiné à vérifier l'appartenance au groupe cible, à arrêter les jours de présence durant la mesure, à déterminer le niveau de français et l'ampleur du soutien linguistique à apporter pour améliorer les connaissances pratiques de cette langue en lien avec le processus de candidature, à évaluer la manière dont le dossier de candidature devrait être optimisé, à établir si des compétences en TIC doivent être transmises (ou non) ainsi qu'à définir les objectifs à atteindre et les compétences à promouvoir durant la mesure. Une planification de toutes les séquences d'apprentissage à fréquenter et des travaux à effectuer en lien avec celles-ci durant la mesure est ensuite élaborée sur la base des résultats de cet entretien initial. La durée de la MMT IPplus est de trois mois. La mesure peut être prolongée d'un mois, d'entente avec la conseillère ou le conseiller en personnel ORP compétent·e, si les circonstances l'exigent.

Quotidiennement, la personne participante fréquente les séquences d'apprentissage planifiées spécifiquement à son intention, puis transpose les compétences ainsi développées dans son propre processus de candidature, au sein d'un atelier de candidature dédié à la MMT IPplus, où elle est assistée individuellement à cette fin. Une moitié des personnes participantes séjourne dans cet atelier de candidature pendant que l'autre fréquente l'une ou l'autre séquence d'apprentissage requise. Deux fois par jour, en début de journée et juste avant une heure de temps d'apprentissage autonome qui clôture chaque journée, la personne participante rejoint un groupe d'affectation qui lui est attribué, au sein duquel le déroulement de la journée, le degré de réalisation des objectifs et les éventuels obstacles rencontrés dans le processus d'apprentissage sont abordés et analysés.

Toutes les séquences d'apprentissage offertes dans le cadre de la MMT IPplus 2017-2021 sont conçues en fonction des exigences et des défis que constituent les différentes situations d'action à maîtriser dans les cinq champs d'action précités, les séquences d'apprentissage en lien avec le champ d'action F, conduites par des spécialistes en soutien linguistique au bénéfice d'une formation fide[7] étant les plus

[6] Voir indications relatives à ces champs d'action en pages 53-55

[7] fide est l'acronyme de "Français, Italiano, Deutsch en Suisse" et désigne le programme suisse pour la promotion de l'intégration linguistique. L'objectif de fide est de garantir des opportunités de développement et d'évaluation des compétences linguistiques efficaces et de qualité pour les

nombreuses. Toutes les séquences d'apprentissage offertes sont focalisées sur les objectifs à atteindre, les ressources des personnes participantes, un accroissement de leurs compétences et le marché du travail actuel.

A l'issue de la MMT IPplus, chaque personne participante doit être en mesure de poser efficacement sa candidature et dispose, à cette fin, d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'une stratégie de recherche d'emploi pertinente, d'une stratégie pour l'activation et l'élargissement de son réseau de relations, d'un profil de compétences, d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche ainsi que d'un plan d'action définissant la suite à donner au processus de candidature à l'issue de la MMT IPplus, documents que la personne participante aura élaborés et établis au sein de l'atelier de candidature tout au long de la mesure. La reprise d'un emploi durant la mesure ne fait plus formellement partie des résultats attendus et ne constitue donc plus un indicateur de résultat.

Chiffres clés

Pour l'année 2021, 190 personnes ont été invitées à un entretien initial (2020 : 143). 81.6% d'entre elles (2020 : 81.8%), soit 155 personnes (2020 : 117), ont ensuite participé à une MMT IPplus durant l'année écoulée ou début 2022. En tenant compte des personnes déjà présentes en fin d'année 2020 dont la mesure a perduré début 2021 et de celles qui ont eu un entretien initial en 2020 et débuté la mesure en 2021, ce sont 170 personnes qui ont séjourné dans la mesure durant l'année passée sous revue (2020 : 150). Les 40 places annuelles ont été utilisées à 33.9% ou 50.5% si les personnes participantes avaient séjourné normalement[8] dans la MMT (2020, sur une base de 33 places annuelles : 56.5% ou 73.4% si l'on fait abstraction des 60 jours ouvrés de fermeture de la MMT entre le 16 mars et le 5 juin). 151 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 88.8% (2020 : 89.3%). Les hommes représentaient 48.8% des personnes participantes (2020 : 58.7%), les femmes 51.2% (2020 : 41.3%). 11.2% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2020 : 14.7%), 24.1% dans celle entre 30 et 39 ans (2020 : 32.7%), 33.5% dans celle entre 40 et 49 ans (2020 : 32.7%), 27.7% dans celle entre 50 et 59 ans (2020 : 16.6%), et 3.5% étaient âgées de 60 ans ou plus (2020 : 3.3%). 34 personnes sur 170 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 20% (2020 : 18.2%).

Déroulement

Escomptant une augmentation importante du taux de chômage à la suite de la pandémie de Covid-19, le Service de l'emploi de l'OAC a souhaité faire évoluer la capacité d'accueil de cette MMT de 33 à 40 places annuelles pour la cinquième et dernière année de mandat[9]. Comme ce fut déjà le cas durant les deux derniers mois de l'année précédente, il a fallu renoncer durant plusieurs mois aux prestations prévues selon mandat de prestations et leur substituer des prestations individuelles

---

personnes allophones. L'approche didactique de fide se fonde sur des principes tels que le rapport au quotidien ainsi que l'orientation vers l'action et les besoins.

[8] Du fait de différentes restrictions sanitaires exigées par le mandant en cours d'année 2021 (voir indications y relatives sous rubrique "Déroulement" en page 42 à ce sujet), les personnes participantes n'ont souvent pas été autorisées à fréquenter la mesure de manière continue, mais durant certaines journées et plages durant la semaine, ceci à tour de rôle, dans le cadre de prestations individuelles de conseil en candidature.

[9] En réalité, cette augmentation du volume de prestations est intervenue au 1er novembre 2020 déjà.

de conseil en candidature - deux fois deux heures par semaine et par personne participante - offertes en présentiel ou alors sous la forme de visioconférences, lorsque les circonstances le permettaient. Ces prestations ne portaient alors plus que sur les situations d'actions A1, A2 et A6 du champ d'action A. Dès le 3 mai, des séquences d'apprentissage relatives aux champs d'action F et E ainsi que des sessions de travail individuel en atelier de candidature - en lien avec ces dernières - ont pu se dérouler, avec une présence des personnes participantes par rotation. Dès le 12 juillet, la MMT IPplus 2017-2021 a à nouveau pu avoir lieu conformément au mandat de prestations. A partir du 18 octobre, les personnes ne disposant pas d'un certificat Covid n'ont plus pu être admises dans la mesure et se sont vu offrir une prestation de substitution du même type que celles délivrées en début d'année. Dès le 6 décembre, il a fallu renoncer à toutes prestations pour les personnes n'étant pas en mesure de présenter un certificat Covid valable. Durant le second semestre 2021, la responsable et le personnel de la MMT IPplus se sont également attelés à l'élaboration des scénarios détaillés et autres supports de cours requis pour la mise en œuvre de la nouvelle mesure MMT IPplus pour les années 2022 à 2026.

MMT Berufliche Integration plus

Description
La mesure de marché du travail Berufliche Integration plus (MMT BINplus) 2017-2021 est le pendant de la MMT IPplus en langue allemande et est fondamentalement conçue de la même manière (voir pages 41 à 43). Destinée principalement à des personnes domiciliées dans le Seeland, elle est réalisée sur le site de Biel/Bienne du CSP Berne-Jura.

Chiffres clés
Pour l'année 2021, 296 personnes ont été invitées à un entretien initial (2020 : 226). 84.1% (2020 : 86.3%) d'entre elles, soit 249 personnes (2020 : 195), ont finalement participé à une MMT BINplus durant l'année écoulée ou début 2022. En tenant compte des personnes déjà présentes en fin d'année 2020 dont la mesure a perduré début 2021 et de celles qui ont eu un entretien initial en 2020 et débuté la mesure en 2021, ce sont 312 personnes qui ont séjourné dans la mesure durant l'année passée sous revue (2020 : 270). Les 52 places annuelles disponibles ont été utilisées à 27.5% ou 56.8% si les personnes participantes avaient séjourné normalement[10] dans la MMT (2020, sur une base de 45 places annuelles : 55.3% ou 71.9% si l'on fait abstraction des 60 jours ouvrés de fermeture de la MMT entre le 16 mars et le 5 juin). 279 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 89.4% (2020 : 88.2%). Les hommes représentaient 56.4% des personnes participantes (2020 : 61.8%), les femmes 43.6% (2020 : 38.2%). 13.8% personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2020 : 15.2%), 34.9% dans celle entre 30 et 39 ans (2020 : 37.4%), 25.3% dans celle entre 40 et 49 ans (2020 : 24.4%), 20.5% dans celle entre 50 et 59 ans (2020 : 16.3%) et 5.5% étaient âgées de 60 ans ou plus (2020 : 6.7%). 76 personnes sur 312 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 24.4% (2020 : 27.4%).

Déroulement
Escomptant une augmentation importante du taux de chômage à la suite de la pandémie de Covid-19, le Service de l'emploi de l'OAC a souhaité faire évoluer la capacité d'accueil de cette MMT de 45 à 52 places annuelles pour la cinquième et dernière année de mandat[11]. Comme ce fut déjà le cas durant les deux derniers mois de l'année précédente, il a fallu renoncer durant plusieurs mois aux prestations prévues selon mandat de prestations et leur substituer des prestations individuelles de conseil en candidature - deux fois deux heures par semaine et par personne participante - offertes en présentiel ou alors sous la forme de visioconférences, lorsque les circonstances le permettaient. Ces prestations ne portaient alors plus que sur les situations d'actions A1, A2 et A6 du champ d'action A. Dès le 3 mai, des séquences d'apprentissage relatives aux champs d'action F et E ainsi que des sessions de travail individuel en atelier de candidature - en lien avec ces dernières - ont pu se dérouler, avec une présence des personnes participantes par rotation. Dès le 12 juillet, la MMT BINplus 2017-2021 a pu à nouveau avoir lieu conformément au

[10] Du fait de différentes restrictions sanitaires exigées par le mandant en cours d'année 2021 (voir indications y relatives sous rubrique "Déroulement" en page 44 à ce sujet), les personnes participantes n'ont souvent pas été autorisées à fréquenter la mesure de manière continue, mais durant certaines journées et plages durant la semaine, ceci à tour de rôle, dans le cadre de prestations individuelles de conseil en candidature.
[11] En réalité, cette augmentation du volume de prestations est intervenue au 1er novembre 2020 déjà.

mandat de prestations. A partir du 18 octobre, les personnes ne disposant pas d'un certificat Covid n'ont plus pu être admises dans la mesure et se sont vu offrir une prestation de substitution du même type que celles délivrées en début d'année. Dès le 6 décembre, il a fallu renoncer à toutes prestations pour les personnes n'étant pas en mesure de présenter un certificat Covid valable. Durant le second semestre 2021, le responsable et le personnel de la MMT BINplus se sont également attelés à l'élaboration des scénarios détaillés et autres supports de cours requis pour la mise en œuvre de la nouvelle mesure MMT BINplus pour les années 2022 à 2026.

MMT Atelier de candidature français

Description
Le CSP Berne-Jura réalise la mesure de marché du travail Atelier de candidature français (MMT ACF) depuis 2012. La MMT ACF 2020-2023 est animée conjointement par deux spécialistes en candidature avec brevet fédéral de formateur d'adultes. Elle vise un accroissement des compétences des personnes participantes dans le champ d'action A[12] dans le cadre d'un cours en groupe d'une durée de 10 jours ouvrés consécutifs, avec, en principe, 8 à 14 personnes participantes. Elle est constituée de trois blocs thématiques distincts. D'une durée de quatre jours, le premier bloc thématique est centré sur la stratégie de candidature et le dossier de candidature. Le second, d'une durée de deux jours, traite du marché du travail et des réseaux. Le troisième, organisé sur trois jours, porte sur l'entretien d'embauche. Quant au dernier jour de la mesure, il est consacré à des entretiens individuels de clôture, avec des activités personnelles de recherche d'emploi en parallèle. La principale innovation introduite en 2020 consiste en l'organisation de petits ateliers facultatifs autour des thématiques soulevées lors de la mise en pratique des compétences initiées lors des séquences d'apprentissage. Des compétences en français de niveau B1 selon le CECR et des connaissances de base en TIC sont requises pour pouvoir accéder à cette mesure.

Chiffres clés
En 2021, 192 personnes ont été inscrites à la MMT ACF (2020 : 229), dont 135 ont effectué intégralement la mesure (2020 : 150). 20 personnes n'ont pas pu débuter la mesure ou ont dû l'interrompre du fait d'une reprise d'emploi (2020 : 22) et pour 37 d'entre elles, la mesure n'a pas eu lieu ou elle a dû être interrompue après quelque jours (2020 : 57). Parmi les personnes inscrites, 103 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 53.6% (2020 : 42.4%). Les hommes représentaient 58.3% des personnes participantes (2020 : 63.8%), les femmes 41.7% (2020 : 36.2%). 3.1% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2020 : 4.8%), 36.5% dans celle entre 20 et 29 ans (2020 : 48.9%), 26% dans celle entre 30 et 39 ans (2020 : 21.8%), 19.3% dans celle entre 40 et 49 ans (2020 : 13.1%), 12% dans celle entre 50 et 59 ans (2020 : 10.1%) et 3.1% étaient âgées de 60 ans ou plus (2020 : 1.3%).

Déroulement
Pour cette deuxième année de mise en œuvre de la MMT ACF 2020-2023, le Service de l'emploi de l'OAC a sollicité 22 cours annuels (2020 : 20). Pour cause de pandémie, les 13 premiers cours de l'année ont dû être remplacés par des prestations individuelles de conseil en candidature (cinq fois deux heures par personne participante), offertes tantôt en présentiel ou sous la forme de visioconférences, quand cela pouvait être envisagé. Les prestations fournies ne portaient alors plus que sur les situations d'actions A1, A2 et A6 du champ d'action A. Durant le second semestre de l'année, deux cours ont dû être annulés, faute d'un nombre suffisant de personnes participantes inscrites. Dès le 6 décembre, les personnes ne pouvant pas présenter de certificat Covid valable n'ont plus pu accéder à la MMT ACF 2020-2023. Malgré les aléas de la pandémie, les buts visés par la MMT ACF 2020-2023 ont généralement pu être atteints.

[12] Voir indications relatives à ce champ d'action en page 53

MMT Coaching

Description
La mesure de marché du travail Coaching (MMT Coaching) 2019-2021 est une mesure de marché du travail individuelle. Elle s'adresse à des personnes qui ont besoin d'un soutien spécifique pour favoriser leur intégration dans le marché du travail. Deux types de coaching sont proposés : un coaching de candidature et un coaching de stabilisation. Le premier nommé porte sur les situations d'actions A1, A2 et A6[13]. Le second est lié aux situations d'action B1 à B6 ainsi que C3 et C4[13]. En fin de coaching de candidature, la personne coachée dispose d'un dossier de candidature efficace et d'un plan d'action définissant les prochaines étapes du processus de candidature. A l'issue d'un coaching de stabilisation, la personne coachée dispose d'un plan d'action pour mettre en œuvre sa stratégie de gestion personnelle. Dans les deux cas, un minimum de connaissances en français (niveau A2 selon le CECR) est requis.

Chiffres clés
En 2021, 289 personnes ont eu accès à la MMT Coaching (2020 : 214). 99 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 34.3% (2020 : 28%). Les hommes représentaient 39.5% des personnes participantes (2020 : 25.2%), les femmes 60.5% (2020 : 74.8%). 0.7% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2020 : 0.9%), 19.7% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2020 : 20.6%), 32.2% dans celle entre 30 et 39 ans (2020 : 28%), 19% dans celle entre 40 et 49 ans (2020 : 28%), 24.2% dans celle entre 50 et 59 ans (2020 : 19.2%), et 4.2% étaient âgées de 60 ans ou plus (2020 : 3.3%). 209 personnes participantes ont suivi un coaching de candidature, ce qui représente 72.3% de la demande globale (2020 : 67.3%) et 80 un coaching de stabilisation, soit 27.7% de la demande globale (2020 : 32.7%). Il y a lieu de relever encore que 10 personnes (3.5%) ont bénéficié des deux prestations l'une à la suite de l'autre (2020 : 7%). Comptabilisées en heures, ce sont 1'991.5 heures (2020 : 1'142 heures), soit 1'303 heures de coaching de candidature (2020 : 698) et 688.5 heures de coaching de stabilisation (2020 : 444) qui ont été réalisées durant l'année passée sous revue.

Déroulement
Le Service de l'emploi de l'OAC a tenu compte du succès rencontré par la MMT Coaching du CSP Berne-Jura durant l'année 2020 et lui a octroyé un nombre maximum de 1'200 heures pour l'année passée sous revue. Au vu d'une demande croissante, le plafond annuel convenu contractuellement a été augmenté à 1'600 heures en août, puis à 2'050 heures en octobre. Cette MMT est la seule qui n'a été affectée ni par la pandémie, ni par la diminution du taux de chômage enregistrée tout au long de l'année 2021. Au second semestre de l'année, la responsable et le personnel de la MMT Coaching ont également été impliqués dans les travaux de mise en place des MMT Conseil en candidature, Bewerbungsberatung et Coaching de stabilisation à Moutier et, respectivement, Biel/Bienne, de sorte à ce que celles-ci puissent démarrer sous les meilleurs auspices en janvier 2022.

[13] Voir indications relatives à ces champs d'action en pages 53-54

Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)

Sous cette appellation est regroupé l'ensemble des Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) réalisés au sein du CSP Berne-Jura, programmes dont le financement direct et le pilotage incombent à la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) du canton de Berne, respectivement à son Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Leurs coûts sont admis à la répartition des charges et assumés paritairement par le canton et l'ensemble des communes bernoises.

POIAS Jura bernois

Description

Depuis le 1er janvier 2012, le CSP Berne-Jura est mandaté par l'OIAS en tant que partenaire stratégique pour le périmètre POIAS Jura bernois (auquel sont rattachés 6 services sociaux et 37 communes). Outre les tâches de coordination et pilotage inhérentes à la fonction de partenaire stratégique, le mandat de prestations porte sur la réalisation de programmes de stabilisation sociale et d'insertion sociale (IS), de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP)[14], d'insertion professionnelle (IP) avec ou sans allocations d'initiation au travail[15] ainsi que des prestations d'évaluation initiale ou approfondie, de suivi lors d'une reprise d'emploi ou encore de modules individuels axés sur l'activité de candidature et, dans une moindre mesure, sur un coaching de stabilisation. Le Placement à l'essai est un instrument complémentaire de test et d'évaluation multifonctionnel intégré dans l'offre POIAS, mais financé par le biais d'un crédit spécifique. Une partie de l'offre POIAS Jura bernois est confiée à des partenaires externes. 5 places annuelles IS sont ainsi sous-traitées à la Structure Sociale d'Encadrement Vouée au Travail (SSEVT), sise à Reconvilier. 10.35 places annuelles IP (sans AIT) sont, quant à elles, réalisées par la commune de Saint-Imier, qui place les personnes participantes dans des entreprises du premier marché du travail.

Chiffres clés

En 2021, 201 personnes (2020 : 182) ont été inscrites dans le dispositif POIAS Jura bernois par les services sociaux concernés. 153 (2020 : 122) ont bénéficié d'une évaluation initiale, complétée, pour 46 d'entre elles (2020 : 31), par une évaluation approfondie. 220 personnes (2020 : 202) ont suivi un programme IS, PIP ou IP : 71 en IS (2020 : 71), 121 en PIP (2020 : 105) et 28 en IP (2020 : 26). Les 15.8 places annuelles disponibles dans les programmes IS ont été utilisées à 92.9% (2020 : 85.9%), les 37.5 places annuelles PIP ordinaires à 69.8% (2020 : 81.2%) et les 4.44 nouvelles places annuelles de stages pratiques en entreprise ont été utilisées à 21.9%. Les 10.35 places annuelles IP sans AIT et les 2 places annuelles IP avec AIT ont été utilisées à 77% (2020 : 67.8%), respectivement 101% (2020 : 58%). En ce qui concerne les reprises d'emploi, 9 personnes sur 17 ayant quitté le programme IP en cours d'année ont retrouvé un emploi, soit 52.9% (2020 : 41.2%). Parmi les 89 personnes sorties d'un programme PIP (2020 : 77), 28 (2020 : 15) ont quitté ce programme avec un emploi à la clé, soit 31.4% (2020 : 19.5%). 14 personnes ont bénéficié d'un suivi postérieur à une reprise d'emploi (2020 : 11) et elles ont toutes

[14] Depuis 2021, les programmes PIP offerts dans le cadre du CSP Berne-Jura incluent également des stages pratiques en entreprise.

[15] Les AIT consistent à une aide financière attribuée aux employeurs pendant une période d'initiation de la personne engagée et constituent un nouveau produit introduit le 1er janvier 2019.

pu conserver cet emploi avec ce soutien. 47 personnes ont bénéficié de modules individuels (2020 : 30). 2 personnes (2020 : 3) parmi les 46 (2020 : 51) ayant achevé un programme IS en cours d'année ont par ailleurs retrouvé un emploi, soit 4.3% (2020 : 5.9%).

Parmi les 255 personnes participantes tous programmes confondus (2020 : 229), 124 étaient de nationalité étrangère, soit 48.6% (2020 : 51.5%), avec 35 nationalités différentes représentées (2020 : 36), dont 13 européennes. Les hommes représentaient 56.9% des personnes participantes (2020 : 59%), et les femmes 43.1% (2020 : 41%). 36.1% des personnes participantes étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II ou supérieur (2020 : 40.2%). 12.2% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2020 : 9.2%), 72.2% dans celle entre 26 et 49 ans (2020 : 75.1%) et 15.7% étaient âgées de 50 ans ou plus (2020 : 15.7%).

8 personnes (2020 : 2) ont signé un contrat de travail de durée indéterminée grâce à une allocation d'initiation au travail (AIT) durant l'année passée sous revue. 6 en bénéficiaient encore au 31 décembre 2021, 1 a pu conserver son emploi au terme de l'AIT octroyée, alors que le contrat a malheureusement dû être rompu par l'employeur dans 1 cas. Seule 1 personne a été inscrite par un organisme tiers (Bourgeoisie de Bienne, pour une place PIP) dans le cadre du dispositif POIAS Jura bernois (2020 : 2).

Déroulement
Durant le premier mois de l'année 2021, le taux d'occupation a oscillé entre 58% et 84% à fin janvier, pour atteindre des taux entre 62% et 97% à fin juin, qui ont faibli par la suite au second semestre de l'année. Ce faible taux d'occupation a plusieurs causes. D'une part, seul un peu plus d'un quart des personnes inscrites aux POIAS débutent effectivement un programme. Les peurs liées à la pandémie restent palpables et, selon constat de la plupart des services sociaux, bon nombre des personnes à l'aide sociale ont des problématiques de santé ou d'autres priorités d'ordre personnel ou familial qui empêchent d'envisager une perspective d'insertion à court terme ou moyen terme. A cela s'ajoute que la plupart des personnes présentes dans les POIAS ne le sont qu'à temps partiel, voire très partiel, ce qui se traduit forcément par un taux d'utilisation plus faible des programmes. Le fait que bon nombre des personnes en PIP et en IP aient retrouvé un emploi, particulièrement durant la période entre avril et septembre - avec un pic en juillet - est par contre plus réjouissant. Si ce n'est que chaque personne ayant retrouvé du travail devrait pouvoir être immédiatement remplacée par une autre pour ne pas péjorer le taux d'occupation sur l'ensemble de l'année.

Placement à l'essai

Description
Le programme Placement à l'essai (PE) constitue un instrument de test et d'évaluation multifonctionnel ayant pour but d'estimer la volonté de travailler, l'aptitude au travail ainsi que la volonté de coopérer des bénéficiaires de l'aide sociale dans le cadre d'un emploi temporaire d'une durée de 3 mois. En cas de refus du travail proposé ou de rupture de contrat, la personne engagée est susceptible de faire l'objet de sanctions de la part du service social compétent, sanctions pouvant

aller jusqu'à la suspension temporaire des prestations d'aide sociale. Dans le cas contraire, une solution de suivi adaptée est proposée.

Chiffres clés
Comme ce fut le cas l'an dernier, seule 0.3 place annuelle sur 1.35 places disponibles a été utilisée dans le programme Placement à l'essai. 2 personnes (2020 : 2) ont été assignées par les services sociaux du Jura bernois et sont entrées dans le programme. 1 a terminé puis est entrée dans un autre programme POIAS et l'autre a interrompu la mesure après 1 mois, pour cause de maladie.

Déroulement
Comme les années précédentes, ce programme n'a guère été sollicité par les services sociaux du Jura bernois.

POIAS Seeland

Description
Depuis 2008, le CSP Berne-Jura réalise des programmes de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP) pour des personnes bénéficiaires de l'aide sociale sur mandat du Service spécialisé de l'insertion professionnelle (SSIP) Seeland. Ce mandat s'inscrit dans le cadre du dispositif POIAS du périmètre Seeland, dont le SSIP est le partenaire stratégique. Depuis 2017, les places PIP offertes peuvent être converties en places IS, selon les besoins.

Chiffres clés
Comme l'année dernière, 35 places annuelles ont été commandées par le SSIP Seeland. Le taux d'utilisation était de 99.7% (2020 : 94%). 173 personnes ont été présentes (2020 : 131) : 134 en PIP (2020 : 104) et 39 en IS (2020 : 27). 38.3% s'exprimaient en langue allemande (2020 : 41%) et 61.7% en langue française (2020 : 59%). Parmi ces personnes participantes, 93 étaient de nationalité étrangère, soit 55.7% (2020 : 62.6%), avec 39 nationalités représentées (2020 : 35). Les hommes constituaient 50.8% des personnes participantes (2020 : 58.8%) et les femmes 49.2% (2020 : 41.2%). 55 personnes participantes, soit 31.8%, étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II ou supérieur (2020 : 32.8%). 12.7% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2020 : 8.4%), 68.2% dans celle entre 26 et 49 ans (2020 : 77.8%) et 19.1% étaient âgées de 50 ans ou plus (2020 : 13.8%). Parmi les 102 personnes ayant quitté le programme PIP durant l'année écoulée, 30 personnes, soit 29.4%, l'ont quitté avec un emploi à la clé (2020 : 27.3%).

Déroulement
Comme l'année précédente, les trois quarts des personnes accueillies dans le cadre du mandat du SSIP Seeland l'ont été sur le site de Biel/Bienne. Concernant le taux d'occupation, il a débuté avec plus de 100%, atteignant même un taux cumulé de 115% à fin avril, avant de décroître quelque peu au second semestre de l'année.

Liste des abréviations

ACF	Atelier de candidature français
AFC	Administration fédérale des contributions
AI	Assurance-invalidité
AIT	Allocation d'initiation au travail
BINplus	Berufliche Integration plus (IPplus, Integration professionelle plus)
CCT	Centre de compétence Travail
CEBS	Chambre économique Bienne-Seeland
CEFF	Centre de formation professionnelle Berne francophone
CEP	Chambre d'économie publique du Jura bernois
CP	Conseiller·ère en personnel de l'ORP
CSJ	Conseil du Synode jurassien
CSP	Centre social protestant
DCS	Dettes Conseils Suisse
DSSI	Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
EPER	Entraide Protestante Suisse
fide	Français, Italiano, Deutsch en Suisse
IP (MMT)	Intégration professionnelle
IP (POIAS)	Travail et qualification visant l'insertion professionnelle
IPplus	Intégration professionnelle plus
IS	Stabilisation sociale et insertion sociale
MMT	Mesure de marché du travail
OAC	Office de l'assurance-chômage
OCIAMT	Office de l'industrie, des arts et métiers et du travail
OIAS	Office de l'intégration et de l'action sociale
ORP	Office régional de placement
PE	Placement à l'essai
PIP	Stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle
POIAS	Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale
SCI	Système de contrôle interne
SSEVT	Structure Sociale d'Encadrement vouée au Travail
SSIP	Service spécialisé pour l'insertion professionnelle
TIC	Technologies de l'information et de la communication

Réinsertion définitive dans le marché du travail primaire

	Champs d'action	*Situations d'action*					
A	**Poser efficacement sa candidature**	**A1 Appliquer une stratégie de candidature individuelle**	**A2 Etablir un dossier de candidature efficace**	**A3 Prospecter le marché de l'emploi ouvert et caché**	**A4 Utiliser efficacement les réseaux en ligne**	**A5 Utiliser efficacement son réseau de relations**	**A6 Maîtriser les entretiens d'embauche**
		La personne participante… A1.1 analyse le contexte personnel de sa situation de chômage actuelle A1.2 évalue avec réalisme ses possibilités professionnelles A1.3 analyse les recherches d'emploi (candidatures) effectuées jusqu'à présent A1.4 établit ou actualise son profil de compétences A1.5 définit son domaine de recherche d'emploi A1.6 définit les objectifs de sa stratégie de candidature A1.7 développe et applique un plan d'action personnel pour sa recherche d'emploi	A2.1 établit un dossier de candidature pertinent, spécifique, actuel et adapté au destinataire A2.2 présente son atout distinctif A2.3 actualise de façon autonome ses documents de candidature A2.4 évalue la représentativité de ses certificats de travail et en tire des conclusions A2.5 prend des initiatives appropriées si nécessaire A2.6 constitue un dossier pour les candidatures spontanées ou liées à des offres A2.7 présente sa candidature en version électronique ou papier	A3.1 analyse les exigences spécifiques de la profession sur le marché actuel A3.2 analyse les offres d'emploi A3.3 s'informe sur les employeurs potentiels A3.4 transmet sa candidature par différents canaux A3.5 planifie et effectue des entretiens personnels et téléphoniques ciblés avec des employeurs potentiels A3.6 trouve des offres d'emploi appropriées par tous les canaux A3.7 pose des candidatures ciblées	A4.1 développe des stratégies pour l'utilisation optimale des réseaux en ligne A4.2 se présente de manière ciblée sur les plateformes de réseau en ligne A4.3 adapte constamment son profil en ligne à sa situation en matière de recherche d'emploi A4.4 est consciente des chances et des risques de l'utilisation de réseaux en ligne, et agit en conséquence A4.5 conçoit le réseau en ligne comme un élément de son réseau de relations personnelles	A5.1 analyse et évalue son réseau de relations en vue de trouver un emploi A5.2 active son réseau de relations A5.3 développe son réseau de relations de manière ciblée	A6.1 se prépare aux entretiens d'embauche A6.2 se présente aux entretiens d'embauche avec professionnalisme et s'adapte aux interlocuteurs A6.3 soigne son apparence A6.4 analyse les entretiens d'embauche et en tire des conclusions A6.5 réagit de manière adéquate aux refus

	B	**Utiliser ses qualités personnelles sur le marché du travail**	**B1 Mettre à profit ses qualités personnelles**	**B2 Agir de façon autonome et responsable**	**B3 Faire face aux changements**	**B4 Maîtriser les situations de crise**	**B5 Se livrer à une réflexion sur sa façon de procéder**	**B6 Veiller à sa stabilité psychique et physique**
			La personne participante… B1.1 définit sa situation professionnelle et en tire des conclusions B1.2 évalue ses ressources et les utilise à bon escient B1.3 évalue avec réalisme ses perspectives professionnelles	B2.1 met en place et applique son propre système de gestion du temps B2.2 assume ses décisions B2.3 est convaincue de pouvoir fournir les prestations attendues dans des situations définies B2.4 est consciente de sa motivation B2.5 agit de manière ciblée B2.6 fait preuve de persévérance B2.7 soigne son apparence et son hygiène personnelle	B3.1 se montre ouverte aux innovations et évolutions B3.2 reconnaît l'opportunité que peut offrir un changement B3.3 anticipe les conséquences possibles et s'y prépare B3.4 a une attitude constructive face aux oppositions, blocages et obstacles B3.5 s'adapte aux situations nouvelles et se montre prête à revoir son point de vue B3.6 reconnaît la nécessité d'apprendre tout au long de la vie et agit en conséquence	B4.1 est consciente de la situation actuelle et y réfléchit B4.2 réfléchit aux conséquences du chômage sur sa situation personnelle B4.3 développe et applique des stratégies de gestion des problèmes	B5.1 distingue l'essentiel de l'accessoire B5.2 développe et utilise son propre outil de réflexion B5.3 motive son attitude et ses opinions B5.4 est consciente de son comportement et l'adapte si nécessaire	B6.1 se fixe des objectifs visant à concilier vie professionnelle et vie privée et s'y tient B6.2 consolide ses ressources B6.3 renforce son estime de soi B6.4 identifie et travaille sur les éléments déstabilisants
	C	**Agir efficacement en équipe**	**C1 Respecter les valeurs et les normes**	**C2 Travailler en équipe**	**C3 Communiquer efficacement**	**C4 Maîtriser les situations de conflit et accepter les critiques**		
			La personne participante… C1.1 fait preuve de ponctualité C1.2 respecte les délais, les accords et les directives C1.3 soigne son apparence et a une tenue vestimentaire adéquate C1.4 travaille avec efficacité C1.5 se montre disposée à obtenir des résultats C1.6 effectue les mandats avec fiabilité et dans les délais impartis	C2.1 se montre coopérative C2.2 contribue activement à l'atteinte des objectifs par l'équipe C2.3 assume des rôles variés au sein de l'équipe selon les exigences C2.4 respecte les personnes indifféremment de leur âge, origine ou sexe C2.5 fait preuve d'estime à l'égard des autres C2.6 s'intègre dans l'équipe	C3.1 communique de manière adaptée et pertinente avec différents groupes C3.2 donne et reçoit des feedbacks C3.3 réfléchit sur sa manière de communiquer et l'adapte si nécessaire C3.4 a de l'entregent C3.5 se présente correctement	C4.1 identifie à temps les situations de conflit potentielles C4.2 a conscience de son propre comportement lors de conflits C4.3 contribue activement à trouver des solutions constructives C4.4 sait réagir correctement à la critique		

	D	**Etre efficace dans son domaine professionnel**	**D1 Exploiter ses connaissances spécialisées**	**D2 Maîtriser des tâches spécifiques à la profession**	**D3 Travailler de façon méthodique**			
			La personne participante… D1.1 assimile et développe des connaissances spécialisées D1.2 analyse les corrélations dans son domaine et en tire des conclusions D1.3 identifie les problèmes et développe des solutions D1.4 connaît les termes consacrés et les utilise à bon escient	D2.1 utilise correctement les outils de travail D2.2 applique correctement les processus et méthodes spécifiques à la profession D2.3 maîtrise les tâches avec compétence et autonomie	D3.1 connaît et respecte les déroulements, les normes et les règles D3.2 aborde les tâches et les problèmes de manière structurée et efficace D3.3 réfléchit aux stratégies et aux résultats obtenus pour en tirer les conclusions adéquates			
	E	**Se servir des technologies d'information et de communication**	**E1 Manier les appareils à commande numérique**	**E2 Créer et gérer des documents**	**E3 Utiliser Internet**	**E4 Communiquer via les TIC**	**E5 Utiliser les service en ligne**	
			La personne participante… E1.1 maîtrise les interfaces utilisateurs E1.2 utilise les fonctions de base d'appareils numériques E1.3 comprend les messages d'erreur / messages système et réagit correctement	E2.1 utilise les fonctions de base des programmes de traitement de texte E2.2 utilise les fonctions avancées des programmes de traitement de texte E2.3 sauvegarde des contenus dans différents formats (.docx, .pdf, .jpeg) E2.4 connaît les bases principales de la gestion des fichiers et organise les dossiers et les fichiers	E3.1 utilise Internet pour des recherches ciblées évalue les informations trouvées E3.2 télécharge des fichiers et les enregistre E3.3 connecte un appareil à réseau Wi-Fi disponible E3.4 utilise un navigateur Internet et effectue les réglages principaux E3.5 connaît les règles principales de protection des données et de sécurité sur Internet et les respecte	E4.1 utilise des moyens de communication numériques (courriels, téléphonie par Internet, WhatsApp, etc.) E4.2 se connecte sur une plateforme de communication et l'utilise de manière ciblée E4.3 partage des données avec d'autres personnes E4.4 connaît les risques liés à la communication numérique et respecte les règles de protection des données et de sécurité sur Internet	E5.1 utilise les sites Internet et les services en ligne E5.2 utilise les fonctions du site travail.swiss E5.3 remplit les formulaires électroniques E5.4 utilise les plateformes d'apprentissage et les applications d'apprentissage numérique E5.5 installe un logiciel en suivant les instructions E5.6 crée des identités numériques et les gère	
	F	**Communiquer dans la langue seconde au cours du processus de candidature**	**F1 Appliquer une stratégie de candidature individuelle** **selon fide**	**F2 Etablir un dossier de candidature efficace**	**F3 Prospecter le marché de l'emploi ouvert et caché**	**F4 Utiliser efficacement les réseaux en ligne**	**F5 Utiliser efficacement son réseau de relations**	**F6 Maîtriser les entretiens d'embauche**

Auteurs : Gestion de produits Mesures de formation et d'occupation, Logistique des mesures du marché du travail